



RAPPORT FINANCIER ANNUEL

2021

Netgem

Société anonyme au capital de 6.144.211,80 euros
103 rue de Grenelle CS 10841 75345 Paris 7 cedex

www.netgem.com

R.C.S Paris 408 024 578
Code ISIN FR0004154060

1 - Sommaire

2. Rapport de Gestion	6
2.1. Activité et faits marquants du Groupe en 2021	7
2.1.1. Vue d'ensemble	7
2.1.2. Faits marquants de l'exercice	8
2.1.3. Périmètre de consolidation	8
2.2. Analyse du compte de résultat et des dépenses d'investissement du Groupe	9
2.2.1. Compte de résultat consolidé	9
2.2.2. Bilan et structure financière	10
2.3. Évolution récente et perspectives 2022	12
2.3.1. Évolution récente et événements post clôture	12
2.3.2. Perspectives	12
2.4. Filiales et participations	14
2.4.1. Prises de participation et sociétés contrôlées	14
2.4.2. Activité des filiales	14
2.4.3. Tableau des filiales	14
2.5. Proposition d'affectation du résultat	15
2.6. Négociation par Netgem de ses propres actions	16
2.6.1. Achat d'actions afin d'assurer la liquidité du titre	16
2.6.2. Achat d'actions de la Société	17
2.7. Informations relatives aux opérations sur titres	18
2.8. Participation des salariés au capital	18
2.9. Juste valeur des instruments financiers et facteurs de risques	18
2.9.1. Juste valeur des instruments financiers	18
2.9.2. Informations sur les risques	18
Risques liés aux services ou produits commercialisés par le Groupe	21
2.10. Indications sur les risques financiers liés aux effets du changement climatique et présentation des mesures prises pour les réduire en mettant en œuvre une stratégie bas-carbone dans toutes les composantes de son activité	29
2.11. Responsabilité sociale et environnementale	30
2.11.1. Informations sociales	32
2.11.2. Informations environnementales	36
2.11.3. Informations sur les engagements sociétaux en faveur du développement durable	40
2.12. Autres informations	43
2.12.1. Actionnariat au 31 décembre 2021	43
2.12.2. État des engagements hors bilan au 31 décembre 2021	43

2.12.3. Dépenses non déductibles	43
2.12.4. Résolutions soumises à l'Assemblée Générale des actionnaires	43
2.12.5. Informations sur les délais de paiement des fournisseurs et des clients	44
2.13. Tableaux des résultats des cinq derniers exercices	45
3. Comptes consolidés 2021	46
3.1. État du résultat global	46
3.2. État de la situation financière	48
3.3. Tableau de variation des capitaux propres consolidés	50
3.4. Tableau des flux de trésorerie consolidés	51
3.5. Annexes aux comptes consolidés	52
Généralités	53
3.5.1. Faits marquants	53
3.5.2. Principes comptables	54
3.5.3. Périmètre de consolidation et regroupements d'entreprise	57
État du résultat global	58
3.5.4. Chiffre d'affaires	58
3.5.5. Effectifs et charges de personnel	59
3.5.6. Frais de recherche et développement	61
3.5.7. Autres produits et charges opérationnels	61
3.5.8. Résultat financier	62
3.5.9. Impôts sur les résultats	62
État de la situation financière	65
3.5.10. Écarts d'acquisition – regroupements d'entreprises	65
3.5.11. Immobilisations incorporelles	65
3.5.12. Immobilisations corporelles	67
3.5.13. Droits d'utilisation des actifs loués	68
3.5.14. Actifs financiers	70
3.5.15. Stocks	70
3.5.16. Clients et comptes rattachés	71
3.5.17. Autres actifs courants	72
3.5.18. Trésorerie et équivalents de trésorerie	72
3.5.19. Capitaux propres et informations sur le capital	72
3.5.20. Provisions	74
3.5.21. Passifs financiers	74
3.5.22. Fournisseurs et comptes rattachés	75
3.5.23. Autres passifs courants	75
3.5.24. Actifs et passifs financiers	76
3.5.25. Analyses complémentaires au Tableau des flux de trésorerie	78
Informations complémentaires	79
3.5.26. Juste valeur des instruments financiers	79

3.5.27. Informations sur les risques financiers	79
3.5.28. Engagements hors état de la situation financière	81
3.5.29. Rémunération des dirigeants	82
3.5.30. Informations sur les parties liées	83
3.5.31. Événements post-clôture	83
3.5.32. Honoraires des commissaires aux comptes	84
3.6. Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	85
4. Comptes annuels 2021	90
4.1. Compte de résultat de Netgem SA	90
4.2. Bilan de Netgem SA	91
4.3. Tableau de variation de la situation nette de Netgem SA	92
4.4. Annexes aux comptes annuels	93
Généralités	94
4.4.1. Principes et méthodes comptables	96
4.4.2. Faits marquants de la période	101
4.4.3. Informations par secteur d'activité et secteur géographique	102
Compte de résultat	103
4.4.4. Chiffre d'affaires	103
4.4.5. Effectifs et charges de personnel	103
4.4.6. Frais de recherche et développement	104
4.4.7. Résultat financier	104
4.4.8. Résultat exceptionnel	105
4.4.9. Impôts	105
Bilan	106
4.4.10. Immobilisations incorporelles	106
4.4.11. Immobilisations corporelles	108
4.4.12. Immobilisations financières	109
4.4.13. Stocks	110
4.4.14. Clients et comptes rattachés	110
4.4.15. Autres créances	110
4.4.16. Disponibilités et valeurs mobilières de placement	111
4.4.17. Capitaux propres	111
4.4.18. Provisions	113
4.4.19. Dettes fournisseurs et comptes rattachés	113
4.4.20. Dettes fiscales et sociales	114
4.4.21. Autres dettes	114
Informations complémentaires	115
4.4.22. Engagements hors bilan	115
4.4.23. Soldes et transactions avec les entreprises liées	116
4.4.24. Événements postérieurs	116

4.4.25. Liste des filiales et participations	117
4.4.26. Détail des charges à payer	117
4.4.27. Honoraire des commissaires aux comptes	118
4.5. Rapport général des commissaires aux comptes sur les comptes annuels	119
4.6. Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées	125
5. Tableau relatif aux honoraires des commissaires aux comptes de la société	129

2. Rapport de Gestion

Conformément à l'article L225-100 du Code de commerce, le présent rapport de gestion accompagne les comptes annuels et les comptes consolidés. Il comprend les informations mentionnées à l'article L225-100-1 du Code de commerce.

Les commentaires qu'il contient portant sur l'activité du Groupe sont établis sur la base des comptes consolidés en normes IFRS.

Les commentaires portant sur l'activité de la Société sont établis sur la base des comptes annuels.

Les principes comptables retenus pour l'établissement des comptes annuels et consolidés de l'exercice écoulé sont cohérents avec ceux utilisés pour la préparation des comptes de l'exercice précédent.

2.1. Activité et faits marquants du Groupe en 2021

2.1.1. Vue d'ensemble

Données du compte de résultat et variation de trésorerie

Données en milliers d'euros	2021	2020	Variation
Chiffre d'affaires	28 318	30 281	-6%
Marge brute	17 581	15 862	+11%
Résultat opérationnel courant (ROC)	(4 418)	(6 020)	27%
Résultat net, part du Groupe (RNPG)	(1 311)	7 186	-118%
RNPG par action (en €)	(0,05)	0,25	-
Variation nette de la trésorerie brute	(3 755)	1 715	-

Trésorerie nette et capitaux propres

Données du bilan, en milliers d'euros	31/12/2021	31/12/2020
Capitaux propres et endettement		
Capitaux propres, part du Groupe	24 040	24 304
Passifs financiers courants et non courants	2 049	7 522
Analyse de la trésorerie nette		
A. Liquidités	6 442	10 197
B. Passifs financiers courants	1 837	6 126
C. Trésorerie nette courante (A)-(B)	4 605	4 071
D. Passifs financiers non courants	212	1 396
E. Trésorerie nette (C)-(D) avant impact ifrs 16	4 393	2 675
F. Impact norme ifrs 16	381	849
G. Trésorerie nette (E)-(F)	4 012	1 826

2.1.2. Faits marquants de l'exercice

Le nombre total d'abonnés aux services du Groupe atteint 363.000 à fin décembre, en croissance de plus de 30% sur l'année. La croissance de la marge brute sur la période s'élève à 11% pour atteindre € 17,6 millions. La marge brute est constituée à plus de 90% de revenus récurrents.

Cette performance est le fruit du développement de l'offre "Content-as-a-service" sur les principaux marchés de Netgem :

Dans les pays nordiques, Netgem a accompagné la croissance de l'offre Premium Elisa Viihde, et ce malgré les tensions sur la disponibilité des composants, et poursuivra sur cette dynamique en 2022.

Sur le marché britannique, l'offre NetgemTV a connu une année de succès commerciaux, avec le déploiement de nombreux opérateurs Fibre, couronnée en décembre 2021 par le lancement de l'offre TalkTalkTV by NetgemTV, dont la conquête commerciale va être effective tout au long de l'année 2022.

Sur le marché français, Netgem a retrouvé une nouvelle dynamique grâce au lancement des nouveaux services B2C ou B2BC "OTT" Viva by VIDEOFUTUR, Première MAX by VIDEOFUTUR et France Channel. De nouveaux services "OTT" sont aussi programmés au premier semestre 2022.

En parallèle de son effort commercial vers les opérateurs, Netgem continue de renforcer l'attractivité de sa plateforme, notamment en nouant de nouveaux accords avec les éditeurs de contenus. NetgemTV propose désormais de centaines de chaînes et services, offrant l'accès à des dizaines de milliers de programmes au Royaume-Uni et en France. Parmi les accords les plus récents, Netgem peut citer BT Sport, BeIN Sport 4K, plus de 4.000 heures de programmes AVOD (contenus à la demande financés par la publicité), et de nouveaux services Replay de grandes chaînes.

La trésorerie brute s'élève à € 6,4 millions au 31 décembre 2021 et la trésorerie nette à € 4,0 millions.

Par ailleurs, le Groupe n'a procédé à aucun rachat d'actions sur la période à l'exception de ceux intervenus dans le cadre du contrat de liquidité en place. Le Groupe détient environ 1,7 million de ses actions, soit environ 5,7 % de son capital au 31 décembre 2021.

2.1.3. Périmètre de consolidation

Le taux de détention du groupe dans la société Vitis a diminué de 0,39% suite à la conversion des Obligations convertibles en actions intervenue en mars 2021. Il est désormais de 52,77%.

2.2. Analyse du compte de résultat et des dépenses d'investissement du Groupe

2.2.1. Compte de résultat consolidé

Analyse de la performance opérationnelle

Données IFRS en milliers d'euros	2021	2020	Variation
Chiffre d'affaires	28 318	30 281	-6%
Marge brute	17 581	15 862	+11%
Ebitda	4 301	899	+378%
Résultat opérationnel courant (ROC)	(4 418)	(6 020)	+27%
Résultat opérationnel	(3 693)	4 227	-187%

Sur l'exercice clos le 31 décembre 2021, Netgem réalise un chiffre d'affaires consolidé de € 28,3 millions, en diminution de 6% par rapport à l'exercice 2020.

La marge brute s'établit en 2021 à € 17,6 millions contre € 15,9 millions en 2020. Elle progresse de 11% en raison de la croissance de la base d'abonnés et de l'évolution favorable du mix services - produits.

La croissance de la marge brute et le plan de réduction des coûts poursuivi en 2021 ont contribué à un EBITDA positif de € 4,3 millions sur l'exercice contre € 0.9 million en 2020.

Le résultat opérationnel courant s'élève à € -4,4 millions au 31 décembre 2021 contre € -6,0 millions au 31 décembre 2020. Il comprend, comme en 2020, les amortissements de € 2,0 millions sur les actifs identifiés dans le cadre de l'affectation de l'écart d'acquisition constaté à la suite de la mise en intégration globale de la filiale Vitis au 1er janvier 2020.

Le résultat opérationnel s'élève à € -3,7 millions en 2021, contre € 4,2 millions en 2020. Pour rappel, le résultat opérationnel de 2020 comprenait € 10 millions de plus-value comptabilisée au titre de l'impact de la première consolidation en intégration globale de la filiale Vitis au 1er janvier 2020.

Analyse du résultat net

Données IFRS en milliers d'euros	2021	2020
Résultat opérationnel	(3 693)	4 227
Résultat financier	(88)	(93)
(Charge) Produit d'impôt	481	(16)
Résultat net de l'ensemble consolidé	(3 300)	4 118
<i>Part attribuable aux actionnaires de la société mère</i>	(1 311)	7 186
<i>Part attribuable aux intérêts ne donnant pas le contrôle</i>	(1 989)	(3 068)

Après prise en compte d'une charge financière de € -0,1 million et d'impôts différés actifs de € 0,5 million, le résultat net d'ensemble s'établit à € -3,3 millions.

Le résultat net part du Groupe s'élève à € -1,3 million en raison des intérêts minoritaires (Caisse des Dépôts et Océinde) dans la filiale Vitis détenue à hauteur de 52,77% par Netgem au 31 décembre 2021.

Résultat par actions

La perte nette, part du Groupe, s'établit à € 0,05 par action en 2021, contre un gain net de € 0,25 en 2020.

2.2.2. Bilan et structure financière

Au 31 décembre 2021, le total du bilan consolidé s'établissait à € 43,8 millions contre € 51,4 millions au 31 décembre 2020.

Liquidités et ressources en capital

La variation nette de la trésorerie sur la période s'analyse de la façon suivante :

Données IFRS en milliers d'euros	2021	2020
Flux net de trésorerie générés (consommés) par l'activité	6 442	4 236
<i>Dont capacité d'autofinancement avant versement de l'impôt</i>	5 558	1 430
<i>Dont variation du besoin en fonds de roulement (« BFR »)</i>	887	2 817
<i>Dont impôt versé</i>	(3)	(11)
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement	(6 835)	(6 032)
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement	(3 361)	3 512
Variation nette de trésorerie	(3 755)	1 715

Au 31 décembre 2021, la trésorerie consolidée brute s'élève à € 6,4 millions, à comparer à € 10,2 millions au 31 décembre 2020.

L'activité du Groupe a généré € 6,4 millions de trésorerie sur l'exercice 2021 contre € 4,2 millions sur 2020.

Les flux liés aux investissements ont atteint € 6,8 millions sur l'exercice écoulé. Ils comprennent en majeure partie les coûts liés à la croissance du parc d'abonnés (équipements immobilisés essentiellement).

Les flux liés aux financements reflètent le remboursement du prêt contracté en anticipation du paiement de créances au titre du crédit d'impôt recherche et d'emprunts auprès de la BPI et d'un établissement de crédit.

Le Groupe a principalement financé ses activités opérationnelles et ses investissements au moyen de ses fonds propres.

Capitaux propres consolidés et passifs

Capitaux propres et effet de levier financier

Les capitaux propres part du Groupe atteignent € 24,0 millions au 31 décembre 2021. Compte tenu de ses disponibilités et d'un endettement modéré, le Groupe considère qu'il n'encourt pas de risque de liquidité qui pourrait empêcher sa continuité d'exploitation pour l'exercice en cours.

Actions émises sur l'exercice

Aucune action n'a été émise sur l'exercice 2021. En conséquence, au 31 décembre 2021, le capital social de la Société s'élève toujours à € 6,1 millions et est composé de 30.721.059 actions.

Activité en matière de recherche et développement

Les efforts du Groupe en matière de recherche et développement ont représenté € 5,7 millions en 2021. Ils sont principalement constitués de dépenses de personnel et intègrent le bénéfice du crédit d'impôt recherche. Pour plus de détails concernant ces frais, se reporter à la note 3.5.6 de l'annexe aux comptes consolidés.

2.3. Évolution récente et perspectives 2022

2.3.1. Évolution récente et événements post clôture

Confiant dans la stratégie du groupe Netgem et dans sa capacité à générer de la trésorerie opérationnelle, le conseil d'administration va proposer à l'Assemblée générale du 1er juin 2022, de reprendre le versement d'un dividende à hauteur de 3 cts d'euros par action.

2.3.2. Perspectives

Pour 2022, le groupe confirme les grandes tendances de marché observées en 2021. Le marché de la télévision est profondément bouleversé par l'accroissement spectaculaire de la place du streaming (OTT) et des nouveaux écrans dans la consommation vidéo. Dans le même temps, les consommateurs européens basculent massivement vers la fibre, dans un contexte où les opérateurs proposent dorénavant à prix agressifs des offres dites 1P d'accès fibre sans TV, laissant la place à des services autonomes pour accéder à la télévision en streaming.

Le Groupe Netgem entend devenir un opérateur européen de référence dans l'accès multi-écrans à la vidéo et à la télévision en streaming, proposant ses services directement au client final et/ou en partenariat avec des opérateurs de télécommunications grâce à son service NetgemTV.

Au client final, NetgemTV apporte une interface simplifiée, personnalisée et innovante, intégrant l'ensemble de l'offre de TV et vidéos en streaming, accessible sur n'importe quel écran - dont les téléviseurs - dans et hors du foyer, à travers une application unique, pour un abonnement familial à un prix très attractif. NetgemTV peut être enrichi d'une option SuperStream permettant d'améliorer la qualité du Wifi grâce à la technologie mesh (maillage) dans toutes les pièces du foyer.

Dans ses partenariats avec les opérateurs, le Groupe Netgem propose la fourniture d'un service clé en mains (mode CaaS - Content as a Service) - contenus et technologie inclus - et en a démontré la pertinence pour des tiers 1 avec la signature récente de Talk Talk au Royaume-Uni.

En 2022, Netgem anticipe que la dynamique commerciale observée en 2021 jouera à plein et se traduira par une accélération de la croissance de sa base d'abonnés avec pour objectif de dépasser le demi-million d'abonnés. Le groupe vise sur l'année la poursuite de sa croissance, impactant positivement le chiffre d'affaires, la marge brute, l'EBITDA, ainsi que la génération de trésorerie opérationnelle.

- ✓ Dans les pays nordiques, Netgem bénéficiera de la croissance de l'offre Premium Elisa Viihde en 2022.
- ✓ Sur le marché britannique, le groupe devrait bénéficier de la conquête commerciale tout au long de l'année 2022 de l'offre TalkTalkTV by NetgemTV,, et vise également le déploiement de son offre NetgemTV auprès de nouveaux opérateurs Fibre

✓ Sur le marché français, Netgem vise un élargissement national de son offre de contenu grâce au lancement des nouveaux services B2C ou B2BC "OTT" tel que Viva by VIDEOFUTUR ou ZeopTV. De nouveaux services "OTT" sont également programmés en 2022.

✓ En parallèle de son effort commercial vers les opérateurs, Netgem continuera de renforcer l'attractivité de sa plateforme, notamment en nouant de nouveaux accords avec les éditeurs de contenus. NetgemTV propose désormais des centaines de chaînes et services, offrant l'accès à des dizaines de milliers de programmes au Royaume-Uni et en France. Parmi les accords les plus récents, Netgem a signé au premier trimestre l'intégration de Tik Tok dans son offre "Content-as-a-service" avec en particulier le premier déploiement en Europe sur une Box opérateur pour le service Talk Talk TV by NetgemTV .

Le groupe n'est pas directement impacté par la crise, n'ayant d'activité ni en Ukraine ni en Russie, et a pris une série de mesures pour sécuriser d'éventuels risques sur le transport ou l'approvisionnement de certains composants.

Dans un contexte inflationniste, Netgem a obtenu de ses clients les réajustements de prix permettant de préserver la rentabilité des contrats et poursuit par ailleurs le contrôle serré de sa structure de coûts.

2.4. Filiales et participations

2.4.1. Prises de participation et sociétés contrôlées

Le taux de détention du groupe dans la société Vitis a diminué de 0,39% suite à la conversion des Obligations convertibles en actions intervenue en mars 2021. Il est désormais de 52,77%.

2.4.2. Activité des filiales

Au cours de l'exercice écoulé, la contribution au résultat net (part du Groupe) des filiales en intégration globale a été de € -1,8 millions.

2.4.3. Tableau des filiales

Nom (devise de référence)	Capital (en devises locales)	Autres capitaux propres, avant affectation des résultats (en devises locales)	Quote- part du capital détenu	Valeur comptable des titres détenus (K€)		Prêts et avances consentis et non encore remboursés (K€) brut (hors cash pooling)	Montant des cautions et avals donnés par la Société	Chiffre d'affaires H.T. du dernier exercice clos (K€)	Résultat du dernier exercice clos (K€)	Dividendes encaissés par la Société au cours de l'exercice
				Brute	Nette					
Filiales en intégration globale										
Netgem Singapore (USD)	72	213	100%	49	49	-	-	336	8	-
Netgem Mexico (USD)	12	(45)	100%	9	9	-	-	-	298	-
Netgem UK (GBP)	1	1 648	100%	1	-	-	-	4 659	(418)	-
VITIS SAS (EUR)	2 622	(91)	52.77%	6 391	6 391	2 419	-	15 508	(1 599)	-

2.5. Proposition d'affectation du résultat

Il sera proposé à l'assemblée générale appelée à approuver les comptes consolidés et sociaux de l'exercice 2021 :

- de constater que :
 - o le bénéfice de NETGEM SA de l'exercice clos au 31 décembre 2021 s'élève à € 291.989,42 ;
 - o le report à nouveau s'élève à € 0 ;
 - o la réserve légale s'élève à € 614.421,18 ;
 - o les autres réserves s'élèvent à € 12.105.199,85 ;
 - o les primes d'émission, de fusion et d'apport s'élèvent à € 0.
- de décider, sur proposition du Conseil d'administration, de verser un dividende de 0,03 € à chacune des 30.721.059 actions composant le capital social au 31 décembre 2021 représentant une distribution de € 921.631,77;
- de constater que , sur cette base, le solde du compte « Autres réserves » sera ainsi porté de € 12.105.199,85 à € 11.475.557,50.
-

Si au moment du paiement du dividende, la Société détenait certaines de ses propres actions, le montant du dividende correspondant à ces actions viendrait automatiquement majorer le poste Autres réserves.

Rappelons que la Société a distribué :

- aucun dividende au titre des exercices 2019 et 2020 ;
- en mai 2019 un dividende en espèces (avec option de paiement en actions) de € 0,10 par action dans le cadre de l'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ;
- en mai 2018 un dividende en espèces de € 0,10 par action dans le cadre de l'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2017 ;
- en juin 2017 un dividende en espèces de € 0,15 par action dans le cadre de l'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2016 ;

2.6. Négociation par Netgem de ses propres actions

2.6.1. Achat d'actions afin d'assurer la liquidité du titre

Il est rappelé que la Société a mis en place depuis le 15 janvier 2007 un contrat de liquidité conforme à la charte de l'AFEI approuvée par l'Autorité des marchés financiers avec la société Oddo Corporate Finance.

Au 31 décembre 2021, les actifs figurant au compte de liquidité correspondent à 112.695 actions propres valorisées à K€ 176 et à K€ 187 en espèces. Sur la période comprise entre le 1^{er} janvier 2021 et le 31 décembre 2021, le nombre d'actions acquises et cédées dans le cadre de ce contrat s'est établi respectivement à 800.157 et 890.570 et les opérations réalisées dans le cadre de ce contrat ont généré une plus-value de K€ 96 pour Netgem.

Ces achats ont été effectués en vertu des autorisations relatives à l'achat d'actions adoptées par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la Société, dont la dernière en date est celle du 26 mai 2021, et des délibérations consécutives du Conseil d'administration de la Société.

L'Assemblée générale des actionnaires appelée à statuer sur les comptes 2021 sera amenée à approuver la mise en place d'un nouveau programme d'achat d'actions.

Cette autorisation se substituera à celle donnée par l'Assemblée générale du 26 mai 2021 dont les principaux termes sont rappelés ci-dessous :

- Titres concernés : actions ;
- Pourcentage d'achat maximum de capital : 10% ;
- Prix d'achat unitaire maximum : € 2,00 ;
- Montant maximum des fonds alloués à ce programme : € 5 millions ;
- Objectifs du programme d'achat :
 - o l'attribution ou la cession d'actions à des salariés ou mandataires sociaux de la Société ou des sociétés du Groupe Netgem, dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi, notamment au titre de la participation aux résultats de l'entreprise, ou par voie d'attribution gratuite d'actions, ou en cas d'exercice d'options d'achat d'actions, ou dans le cadre de tout plan d'épargne existant au sein du Groupe Netgem ;
 - o l'annulation d'actions dans la limite légale maximale ;
 - o l'animation du marché du titre Netgem, dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'Association française des marchés

financiers (AMAFI), reconnue par l'Autorité des marchés financiers, et conclu avec un prestataire de services d'investissement ;

- o la remise d'actions lors de l'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant accès au capital par remboursement, conversion, échange, présentation d'un bon ou de toute autre manière ;
 - o la conservation et la remise ultérieure d'actions à titre de paiement ou d'échange dans le cadre d'opérations de croissance externe;
 - o la mise en œuvre de toute pratique de marché, tout objectif ou toute opération qui viendrait à être admis par la loi ou la réglementation en vigueur ou encore l'Autorité des marchés financiers au titre des programmes de rachat d'actions.
- Durée du programme : 18 mois à compter de l'Assemblée générale ayant approuvé les comptes 2021, soit jusqu'au 26 novembre 2022

2.6.2. Achat d'actions de la Société

Par ailleurs, au 31 décembre 2021, la Société détenait 1.630.629 actions en trésorerie, achetées dans le cadre de programmes d'achat d'actions et valorisées K€ 3 921 au cours d'achat, soit € 2,40 par action. Ces actions ont fait l'objet d'une revalorisation au cours de clôture qui a conduit la Société à constater une reprise de provision dans les comptes sociaux 2021 de Netgem SA à hauteur de K€ 770.

En 2021, la Société n'a acheté aucune de ses propres actions dans le cadre d'un programme d'achat d'actions, hors le contrat de liquidité mentionné ci-avant.

2.7. Informations relatives aux opérations sur titres

Conformément à l'article 223-26 du règlement général de l'AMF, nous vous informons qu'aucune opération portant sur les actions de la Société mentionnée à l'article L. 681-18-2 du Code monétaire et financier n'a eu lieu au cours de l'exercice 2021.

2.8. Participation des salariés au capital

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102 du Code de commerce, au dernier jour de l'exercice social l'état de la participation des salariés au capital social s'établit comme :

- 504.839 actions détenues par les salariés et anciens salariés dans le cadre du fonds commun de placement d'entreprise ;
- 647.122 actions détenues nominativement par le personnel de la Société

Cette participation représente 1.151.961 actions Netgem au total, soit 3,7% du capital de la Société.

2.9. Juste valeur des instruments financiers et facteurs de risques

2.9.1. Juste valeur des instruments financiers

Au 31 décembre 2021 le Groupe avait contracté différents contrats d'achats à terme EUR/USD totalisant USD 4,0 millions. La juste valeur de ces instruments de couverture a été constatée en Instruments financiers pour un montant de € + 0,2 million en contrepartie des réserves s'agissant d'instruments de couverture de trésorerie efficaces.

2.9.2. Informations sur les risques

Le Groupe est confronté aux principaux risques et incertitudes suivants :

Risques financiers

Risques de change

Compte tenu du caractère international de son activité et de ses implantations, le Groupe est exposé à un risque de change tant à l'égard de ses clients qu'à l'égard de ses fournisseurs. Au 31 décembre 2021, la position nette de change par devise est la suivante :

Données en millions d'euros	GBP	USD
Actifs	2 665	924
Passifs	(885)	(1 177)
Position nette en devises avant gestion	1 780	(253)
Couverture	-	623
Position nette en devises après gestion	1 780	370
Position nette en euros après gestion	2 118	326
<i>Impact sur la position nette de la variation de -1% de la devise</i>	21	3

En cas de fourniture de box à ses clients, le Groupe réalise la majeure partie de ses achats en USD. Une partie limitée des contrats clients du Groupe est libellée en USD. Pour la part de ses achats non couverte par ses contrats clients libellés en USD, le Groupe achète des USD sur les marchés financiers, dans le cadre d'opérations de change à terme ou spot. Les achats d'USD sont réalisés lorsque les engagements dans cette devise deviennent suffisamment probables et lorsqu'ils atteignent des montants significatifs.

Les états financiers consolidés du Groupe sont présentés en euros. L'exposition au risque de conversion découle de ce que les actifs, passifs, produits et charges des filiales dont la monnaie fonctionnelle est différente de l'euro, USD (Netgem Singapore) ou le GBP (filiale anglaise), sont convertis en euros au cours de change applicable, pour être inclus dans les comptes consolidés du Groupe. La politique du Groupe est de ne pas couvrir le risque de conversion

Il ne peut être donné aucune garantie sur le fait que le Groupe pourra gérer efficacement dans le futur son risque de change et que la politique suivie lui permettra de ne pas subir de pertes du fait de ce risque ou de maintenir un niveau de marge satisfaisant.

La Société négocie les conditions des couvertures de risques de change au mieux de ses intérêts sans toutefois pouvoir garantir que les taux négociés constitueront les meilleurs taux de couverture du marché ni qu'elle sera en mesure de négocier des taux raisonnables.

Toute dégradation des conditions de négociation de ces taux ou évolution défavorable des taux pourrait avoir un impact défavorable sur les résultats et la situation financière du Groupe.

Risques sur actions

La Société est exposée au risque sur actions du fait des actions Netgem qu'elle détient en trésorerie.

Au 31/12/2021 en K€ (données sociales)	Total
1.743.324 actions Netgem valorisées à 1,628 € par action (cours moyen de décembre 2021)	2 838

Le Groupe a par ailleurs mis en place une politique de gestion de la trésorerie ayant pour objectif de limiter les placements à des instruments financiers liquides. Les disponibilités du Groupe sont essentiellement exprimées en euros et concentrées dans des banques de type G-SIFI.

Risques de crédit, risque de concentration clients et risques pays

Les créances sur lesquelles le Groupe encourt un risque de crédit ou de contrepartie sont principalement les créances clients.

Vis à vis de ses clients, le Groupe est confronté aux risques suivants :

- **Risque d'impayé** : concernant les clients de l'activité B2C, qui font l'objet d'une politique de provisionnement ; concernant les clients opérateurs, le Groupe procède au suivi régulier de leur notation et peut dans certains cas souscrire une couverture de ce risque. Sur 2021, le Groupe a dû faire face à la défaillance d'un opérateur anglais Origin qui s'est brutalement placé sous la protection d'un mandataire ad'hoc durant l'été, finalement après discussions commerciales, le parc de clients d'Origin a été repris en octobre par Talk Talk permettant ainsi de continuer la facturation ;
- **Risque de rotation clients (« churn »)** : en fonction notamment de la pression concurrentielle, le churn pourrait être revu à la hausse ;
- **Risque de concentration** : le tableau ci-dessous récapitule le pourcentage du chiffre d'affaires réalisé au cours des exercices clos les 31 décembre de 2017 à 2021 auprès des cinq et dix principaux clients du Groupe par rapport au chiffre d'affaires total de ces exercices :

Données IFRS consolidées	2021	2020	2019	2018	2017
% du chiffre d'affaires réalisé auprès des cinq principaux clients par rapport au chiffre d'affaires total	48,2%	53,9%	74,7%	58,9%	62,4%
% du chiffre d'affaires réalisé auprès des dix principaux clients par rapport au chiffre d'affaires total	60,9%	64,6%	93,0%	87,1%	91,2%

Les créances commerciales sont toutes à moins d'un an.

Si l'un des principaux clients du Groupe décidait de limiter son activité avec Netgem ou de mettre fin à ses relations commerciales avec le Groupe ou faisait défaut, cela pourrait avoir un impact défavorable significatif sur les résultats et la situation financière du Groupe mais de manière progressive. En effet, la base d'abonnés serait encore exploitée pendant quelques années et ne disparaîtrait pas brutalement.

La Société bénéficie d'une garantie pour remplacement de produits non conforme aux spécifications sur une durée de 24 mois à compter du départ de l'usine des produits, notamment en cas de défaut épidémique.

Malgré les précautions prises par le Groupe, le défaut d'un client ou d'un fournisseur ou la matérialisation d'un risque pays pourrait avoir un impact défavorable sur les résultats et la situation financière du Groupe.

Risques opérationnels

Risques liés aux services ou produits commercialisés par le Groupe

La conception, la réalisation et la commercialisation de services, de contenus et de produits peuvent exposer le Groupe à des actions en responsabilité. Ces actions pourraient être engagées par des consommateurs finaux, des clients opérateurs ou des tiers.

Le Groupe peut bénéficier dans certains cas de procédures d'appel en garantie de ses fournisseurs.

En outre, pour être en mesure d'assumer ce type de responsabilité, la Société a souscrit une police d'assurance responsabilité civile générale et professionnelle auprès d'une compagnie d'assurance de premier rang (couverture pour dommages corporels de € 30 millions par sinistre et par an et couverture pour dommages matériels et immatériels, consécutif ou non, de € 30 millions par sinistre et par an). Cette police intègre aussi la couverture de certaines filiales; les filiales Netgem UK, Netgem Singapour et Netgem Mexique, ont mis en place leur propre assurance en responsabilité civile professionnelle. La police d'assurance civile générale et professionnelle souscrite par la Société est susceptible d'être actionnée en complément de garantie de ces polices d'assurance locales. Comme pour toutes les polices d'assurance, rien ne permet cependant de garantir que dans l'hypothèse de réalisation d'un risque, ces polices trouveront automatiquement à s'appliquer, ni qu'elles s'avéreront suffisantes et empêcheront toute conséquence financière à l'égard de la Société, notamment au vu des systèmes de franchises et exceptions applicables au titre desdites polices d'assurance.

Risques liés à la propriété intellectuelle

Le groupe distribue directement ou indirectement des services et des œuvres audiovisuelles à destination du grand public en application de contrats conclus avec les ayants-droit. Néanmoins certains ayant-droits ou sociétés de gestion collective pourraient considérer que les services et/ou produits commercialisés par le Groupe devraient donner lieu au paiement de redevances additionnelles modifiant ainsi de façon inopportune la modélisation économique initialement définie par le Groupe. De même l'exploitation directe ou indirecte de certains contenus audiovisuels peut parfois donner lieu à des contentieux de tiers et le Groupe est susceptible de se retrouver impliqué dans une chaîne de responsabilités. Néanmoins le Groupe fort de plusieurs années de présence sur ce marché reste informé et vigilant quant à toute évolution qui viendrait impacter de façon significative son modèle économique.

D'un point de vue technique, la capacité du Groupe à répondre à la pression concurrentielle et à développer des innovations technologiques nécessaires à sa croissance s'appuie sur des plateformes et une technologie développée essentiellement en interne. La nécessité de disposer des technologies répondant aux standards du marché (CAS, application des standards d'encodage des fichiers et de mise en ligne des œuvres audiovisuelles pour l'activité B2C...) impose toutefois à la Société l'obligation de conclure des licences d'utilisation et de distribution de technologies tierces. L'utilisation de certaines de ces technologies tierces peut impliquer la mise en place de contrats de licence avec les tiers détenteurs des droits, licences et brevets. Là encore le Groupe fort de plusieurs années d'expérience dans ces domaines essaye d'identifier et de limiter tout risque potentiel en la matière.

Le Groupe utilise une combinaison de moyens pour établir et protéger certains droits de propriété concernant sa technologie et prend toutes les mesures nécessaires pour promouvoir ses innovations technologiques tout en se protégeant contre les actions potentielles de différents tiers.

Néanmoins toute revendication contre la Société, qu'elle soit fondée ou non, ou tout contentieux significatif pourrait avoir des conséquences en terme de coûts de gestion, et à défaut de compromis ou de solution de contournement cela pourrait entraîner des délais dans le déploiement de certaines œuvres ou technologies, ou pourrait contraindre la Société à devoir payer des redevances y compris de façon rétroactive et/ou des pénalités de retard et/ou des dommages et intérêts. En outre, il est possible que la Société ne soit pas en mesure d'obtenir des tiers opposant leurs droits des licences à des conditions acceptables auquel cas l'équipe concernée devra développer ou utiliser une solution alternative.

Risques liés aux fournisseurs

Avec la plupart de ses fournisseurs, Netgem dispose d'accords écrits. Toutefois, les relations de Netgem avec certains de ses fournisseurs ne sont pas systématiquement formalisées par des contrats écrits (pour lesquels les cycles de négociations peuvent être longs). Les conditions particulières d'achat sont alors spécifiées par le Groupe dans chaque bon de commande.

Dans certains cas, le groupe peut être amené, notamment afin de sécuriser des conditions commerciales, à prendre des engagements pluriannuels. Certains de ces contrats peuvent être libellés en devise étrangère et font en général l'objet d'une couverture spécifique.

Un défaut non identifié ou identifié trop tardivement sur un service ou produit commercialisé par le Groupe pourrait avoir un impact défavorable sur la réputation, les relations commerciales et les résultats du Groupe. Par ailleurs, le Groupe pourrait ne pas être en mesure de faire jouer la garantie fournisseurs sur les produits ou services défectueux en cas de défaut du fournisseur concerné.

Une rupture d'un composant essentiel auprès d'un fournisseur de Netgem pourrait générer a minima des retards d'approvisionnement décalant ainsi les délais de livraison et revenus associés. Néanmoins à date et dans un contexte sanitaire mondial impliquant une tension généralisée sur les composants, le Groupe a su optimiser ses délais d'approvisionnement et de livraison préservant ainsi son image d'acteur fiable auprès de ses clients.

D'une façon générale, dans le cadre de sa démarche de prévention des risques, le Groupe est en veille technologique permanente afin de pouvoir accéder rapidement à des solutions de substitution visant à pallier, quand cela est possible, aux défaillances éventuelles de ses fournisseurs.

Le groupe fait appel aux principaux types de fournisseurs suivants :

- Fournisseurs de services cloud ;
- Opérateurs d'infrastructure ;
- Éditeurs de contenus ;
- Fabricants de terminaux.

Fournisseurs de service *cloud*

Netgem fait appel à certains fournisseurs de services dans le *cloud* (hébergement, encodage, CDN, système d'information et facturation, etc.). Selon les cas, le Groupe est confronté à un niveau de dépendance plus ou moins important vis-à-vis de ces fournisseurs pour assurer sa qualité de service et a été amené à négocier avec ceux-ci des conditions et garanties contractuelles susceptibles d'évoluer dans le temps. S'agissant d'acteurs prédominants du marché, ces derniers déclarent respecter l'état de l'art en matière de qualité de service, de sécurisation et de redondance dans le cadre de la fourniture des services définis. Ces fournisseurs s'engagent par ailleurs expressément à respecter le cadre juridique applicable en matière de protection des données personnelles.

Opérateurs d'infrastructure

Concernant les services commercialisés directement auprès des clients finaux (B2C), le Groupe dépend pour son activité fibre exclusivement, d'un nombre restreint d'opérateurs d'infrastructure ayant construit et construisant des réseaux fibre, notamment sur les réseaux dits d'initiative publique en France à la demande des collectivités territoriales. Tout retard ou

ralentissement du déploiement de la fibre optique dans les régions par ces opérateurs de réseaux est susceptible de ralentir le développement de l'activité B2C.

A travers notamment sa filiale Vitis, Netgem opère son activité de fourniture d'accès Triple Play sur le marché de la fibre optique en France, dans les zones géographiques couvertes par les Réseaux d'Initiative Publique (les « RIP »). Les principaux risques spécifiques concernant cette activité grand publics sont principalement liés à (i) la concurrence d'autres opérateurs pour la conquête de nouveaux clients, disposant de marques bénéficiant d'une forte notoriété ou de moyens techniques et financiers supérieurs à ceux de Vitis leur permettant d'acquérir rapidement une grande part de marché mais aussi (ii) au fait que Vitis fasse appel ponctuellement à des financements extérieurs et/ou aides pour son développement.

Éditeurs de contenus

Dans le cadre de la distribution ou de la gestion pour compte de tiers de contenus audiovisuels, le Groupe a conclu un certain nombre de contrats pluriannuels avec des ayants-droit. Certains de ces contrats intègrent des minima garantis à la charge du Groupe nécessitant une certaine volumétrie en vue d'amortir les coûts de ces minima garantis. Ces relations contractuelles sont aussi par essence dépendantes de l'évolution du contexte réglementaire, et d'une remise en cause de la chronologie actuelle des médias.

Fabricants d'équipements électroniques

Netgem sous-traite la totalité de la production et de l'assemblage des équipements intégrés dans ses offres auprès de sous-traitants industriels et commande, indirectement au travers de ses sous-traitants, les composants entrant dans la fabrication de ses produits. La capacité pour Netgem de livrer les produits commandés par ses clients est donc dépendante de la capacité de ses fournisseurs et autres sous-traitants à lui livrer les produits que Netgem leur commande.

Le Groupe peut être amené à souscrire des engagements qui ne sont pas couverts par des commandes de clients ou pour couvrir ses besoins propres en tant qu'opérateur, afin de pouvoir respecter certains délais de livraison ou constituer des stocks de sécurité, dont la gestion fait l'objet d'un suivi et d'une optimisation mensuelle.

Risques liés aux personnes clés

Le succès du Groupe dépend de manière significative du maintien de ses relations avec ses collaborateurs clés. Leur départ ou leur indisponibilité prolongée, pour quelque raison que ce soit, pourrait affecter le Groupe. L'incapacité à attirer de nouveaux collaborateurs ou à garder certains de ses collaborateurs pourrait avoir un effet négatif important sur le chiffre d'affaires du Groupe, ses résultats et sa situation financière. Le Groupe essaye donc par conséquent de mener des actions de fidélisation: par exemple le 19/10/2021 le Conseil d'Administration de Netgem SA a voté un Plan d'attribution gratuite d'actions de performance portant sur 550 000 actions de Netgem SA, au profit de 38 salariés au niveau du Groupe.

Risques judiciaires

Le Groupe est, ou est susceptible d'être impliqué dans un certain nombre de procédures contentieuses et précontentieuses dans le cours normal de ses activités. Des dommages et intérêts peuvent être demandés dans le cadre de certaines de ces procédures. Le Groupe estime que les litiges ou situations contentieuses connus ou en cours à ce jour sont suffisamment provisionnés et que les éventuelles issues défavorables ne devraient pas affecter sa situation financière de façon significative.

Les procédures administratives, judiciaires ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont le Groupe a connaissance, qui est en suspens ou dont il est menacé, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des douze derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité du Groupe sont les suivantes :

- une procédure historique à l'encontre des anciens actionnaires majoritaires de la Société Glow Entertainment Group SA et pour laquelle la Société bénéficie d'une garantie de la part desdits anciens actionnaires au titre du contrat d'apport en date de décembre 2007 incluant son avenant ; la Cour d'appel de Paris a émis un arrêt favorable à la Société ; l'affaire est pendante devant la Cour de cassation qui devrait rendre son arrêt le 5 juillet 2022 ;
- une procédure initiée par la société Visionetics, actionnaire et fournisseur de la société Comcable, le 26 août 2020 à l'encontre de la société Comcable, de son actionnaire majoritaire, de Vitis et de sa société mère Netgem, est actuellement en cours devant le Tribunal de commerce de Versailles. Les demandes de Visionetics qui concernent Vitis et Netgem dans le dernier état de leurs conclusions sont une demande de dommages et intérêts solidairement avec Comcable. Netgem qui n'est pas partie à l'acte de cession a demandé au tribunal sa mise hors de cause et le versement de dommages et intérêts pour procédure abusive. VITIS a sollicité le débouté pur et simple de Visionetics, des dommages intérêts et subsidiairement la mise en jeu de la garantie de Comcable. Vitis a procédé à une saisie du prix de cession versé entre les mains du séquestre juridique. Une audience de mise en état du dossier a eu lieu le 6 avril 2022 devant le Tribunal de commerce de Versailles. L'affaire a fait l'objet d'un renvoi à l'audience du 18 mai prochain à 14h.

Risques liés aux fraudes et actes de malveillance informatique

La Société comme l'ensemble des acteurs du monde numérique est susceptible d'être la cible directe ou indirecte (notamment via ses prestataires techniques) d'une fraude informatique ou d'un acte malveillant visant ses dispositifs informatiques (serveurs, base de données, outils informatiques, etc.), mené via un réseau cybernétique, impactant son activité de façon plus ou moins notable et plus ou moins durable.

Le Groupe dispose à ce jour d'anti-virus, de pare-feu et de moyens de protection en adéquation avec l'état de l'art actuel. La Direction a défini une Charte informatique, dans le respect des principes de précaution en usage dans notre domaine d'activité, à destination des

salariés et autres utilisateurs des outils informatiques de la Société, visant à renforcer la sécurité de la Société contre ce type de risque également en interne. Le Groupe a lancé un audit via un prestataire externe en vue d'optimiser la sécurité du Groupe en la matière sur la base des préconisations éventuelles dudit prestataire.

La Société a mis en place une nouvelle police d'assurance spécifique, en vue de faire assurer auprès d'une compagnie d'assurance de premier rang, les risques liés aux fraudes et autres actes de malveillance informatique. Un audit de la sécurité informatique du Groupe est prévu et sera diligenté par un expert externe.

Risques de corruption et de fraude

La Société comme toute autre société est susceptible dans le cadre de son activité, d'être victime de fraude et/ou de corruption soit du fait de tiers externes à la Société (fournisseurs, prestataires, clients), soit en interne.

Concernant les risques de fraude émanant de tiers externes à la Société, la Société s'informe généralement auprès d'organismes indépendants de la fiabilité des entités avec lesquelles elle initie des discussions pouvant aboutir à une transaction. En cas d'avancée des négociations avec un tiers, la Société peut requérir des garanties écrites quant au bon respect par le tiers de certains principes fondamentaux publiés par l'OMC, l'OCDE ou d'autres organismes. De plus, la Société peut aussi s'aménager un droit d'audit contractuel de certains de ses partenaires et/ou requérir de leur part des déclarations écrites définissant leur politique en matière de lutte contre la corruption et la fraude dans le cadre de leur propre activité mais aussi vis-à-vis de leurs propres partenaires.

Concernant les risques de fraude interne, la Société a mis en place des procédures de contrôle interne.

S'agissant du risque de corruption, le Groupe n'a pas d'activité dans des pays exposés de manière significative au risque de corruption.

Enfin, le Groupe a une pratique de lobbying auprès des instances réglementaires françaises. Cette pratique est menée avec l'assistance d'une société externe spécialisée agissant de manière transparente et utilisant une approche fondée sur une déontologie rigoureuse. Les dépenses de lobbying encourues sur les 2 dernières années se sont élevées à 12.000 € ht.

Enfin, le Groupe n'a aucune pratique de lobbying et n'encourt aucune dépense à ce titre.

Risques en matière de protection des données personnelles

La Société est susceptible dans le cadre de son activité d'avoir accès directement ou indirectement à certaines données personnelles communiquées soit par ses clients finaux et/ou opérateurs, soit par ses salariés, soit par ses fournisseurs, soit par ses actionnaires. Concernant les clients finaux B2C ou les clients indirects adressés par l'intermédiaire d'opérateurs tiers, le type de données auxquelles Netgem peut accéder peut inclure certaines informations

personnelles (identifiants Mac, horaires de connexion et biens audiovisuels consommés par exemple). Dans d'autres cas, ces informations sont limitées aux identifiants du terminal installé chez le client sans possibilité pour Netgem de lier ce terminal au consommateur final. De façon générale, conformément à la réglementation européenne dite "RGPD", Netgem est tenue de respecter notamment les principes de "*privacy by design*", de "*privacy by default*" et de "*accountability*" en ce qui concerne les services et produits qu'elle conçoit ou commercialise .

Netgem étant susceptible d'avoir accès à certaines données personnelles dans le cadre de l'exercice normal de son activité (notamment celles de ses salariés), elle a aussi mis en place certains moyens à sa disposition pour en sécuriser l'accès tels que : contrôle d'accès des locaux, politique de mots de passe pour accéder aux dossiers électroniques, absence de transfert de ces données notamment hors Union Européenne, signature d'accords de confidentialité, et engagement des prestataires et/ou sous-traitants éventuels de Netgem dans le cadre du règlement RGPD. Enfin, Netgem a formé l'un de ses salariés habilité à gérer en interne les problématiques liées à la protection des données à caractère personnel.

Risques fiscal et social

Comme pour toute entreprise, tout réexamen, remise en cause ou modification de la situation fiscale ou sociale du Groupe pourrait se traduire par le paiement de rappels d'impôts ou de cotisations sociales, d'intérêts de retard et/ou de pénalités et pourrait donc avoir un impact défavorable sur la situation financière et les résultats du Groupe.

La société Netgem SA a fait l'objet d'un contrôle fiscal couvrant les exercices 2016 et 2017 et le crédit impôt recherche 2015, 2016 et 2017 ; les investigations se sont terminées en fin d'exercice 2019. Par ailleurs, la société Netgem SA a fait l'objet sur 2019 d'un contrôle Urssaf couvrant les exercices de 2016 à 2019. Enfin, la filiale au Royaume Uni Netgem @TV Ltd a fait l'objet d'un contrôle de ses charges sociales sur la période 2017 à 2019 ; les investigations sont terminées. Les autres sociétés du Groupe n'ont pas fait l'objet de contrôle portant sur leur fiscalité ou leurs charges sociales.

Risques industriel, social ou environnemental

La Société n'intègre aucune activité de production industrielle et n'est ainsi sujette à aucun risque industriel ou environnemental de façon directe.

Concernant ses sous-traitants, notamment en Asie, le Groupe prend soin de sélectionner des sociétés de premier plan et/ou prenant des engagements, publics ou vis-à-vis de Netgem, relatifs à leur responsabilité sociale et environnementale.

Au-delà des risques qu'elle encourt, la Société met en œuvre une stratégie visant à répondre à des objectifs précis d'amélioration en matière de responsabilité sociale et environnementale (Cf. section 2.11 *infra*).

Risques épidémiologiques

A date, le Groupe, ses collaborateurs et ses principaux clients et fournisseurs n'ont été que faiblement impactés au global par la crise engendrée par l'épidémie de coronavirus. Dans le cadre de son obligation générale de sécurité vis-à-vis de ses collaborateurs, le Groupe n'a eu de cesse de mettre en place des mesures de protection et des protocoles sanitaires adaptés consignés dans le Registre Unique de gestion des risques. Toutefois, dans un contexte sanitaire et économique qui reste très incertain, il n'est pas exclu que cette crise ou d'autres de même nature aient un impact plus marqué sur le développement, les résultats et la situation financière du Groupe.

2.10. Indications sur les risques financiers liés aux effets du changement climatique et présentation des mesures prises pour les réduire en mettant en œuvre une stratégie bas-carbone dans toutes les composantes de son activité

Du fait de son activité, de ses implantations et de la nature de ses opérations, le Groupe n'estime pas encourir de risque financier significatif lié aux effets du changement climatique.

Cela étant, le groupe s'efforce ou s'est efforcé de prendre en compte les questions environnementales lors de la conception et du transport de ses produits afin de notamment réduire son empreinte carbone indirecte (Cf. section 2.12 infra).

2.11. Responsabilité sociale et environnementale

Pour Netgem, fournisseur de services et solutions comprenant une forte composante intellectuelle, la dimension sociale, environnementale et sociétale est essentielle dans les relations avec les salariés et les interactions avec son écosystème de clients, fournisseurs et partenaires du Groupe. Notre volonté est de servir la société, d'améliorer de façon continue nos activités au bénéfice de nos clients mais aussi de l'ensemble de nos parties prenantes et de progresser dans notre performance globale.

Ces problématiques constituent de surcroît une opportunité de développement pour le Groupe dont les services et solutions sont les vecteurs de la dématérialisation des biens culturels et de divertissement, permettant un accès toujours plus simple et partagé à ces biens, tout en réduisant l'utilisation de certaines ressources naturelles.

Chacune des actions de Netgem et de ses collaborateurs est porteuse de nos engagements en matière d'éthique, de responsabilité sociale et de respect de l'environnement. Nous nous assurons que nos produits, et la façon dont ils sont fabriqués, impactent positivement l'ensemble de notre écosystème et les territoires dans lesquels nous sommes implantés.

Netgem place les aspects humains au cœur de son fonctionnement en privilégiant le dialogue social et des relations sociales équilibrées, et en associant ses salariés au capital à travers différents modes participatifs (actions gratuites, plan d'épargne entreprise, plan d'intéressement, accord de participation). Le succès et la dimension internationale de Netgem trouvent aussi leur source dans les compétences d'hommes et de femmes venus d'horizons différents et de nationalités variées. L'égalité homme-femme est au centre des préoccupations du Groupe, que ce soit au sein des effectifs du groupe ou des organes décisionnels tels que le Conseil d'administration et le comité de direction. A date la part des salariées féminines représentent 28,79% des effectifs du Groupe. 3 femmes sont membres du Conseil d'Administration de Netgem SA et 3 femmes salariées participent aux organes de direction de Netgem SA et VITIS SAS. Les instances représentatives du personnel et les salariés sont régulièrement informés des actions prises en faveur de l'évolution favorable de la parité homme-femme au sein du Groupe. Un accent particulier a été mis sur la nécessité de recruter plus de femmes mais cette volonté réelle peut se heurter à la faible féminisation de certaines filières. A cet effet, des actions spécifiques auprès d'associations en faveur de la promotion de la parité dans les entreprises du secteur numérique ont été initiées et seront développées au cours de l'année. Il en est de même auprès d'associations favorisant l'emploi de personnes handicapées afin de favoriser l'insertion de ces salariés au sein de Netgem.

En outre, le Groupe permet à ses salariés de télétravailler de façon récurrente à raison de 2 jours par semaine (cette fréquence pouvant être adaptée en fonction des différents protocoles sanitaires éventuellement en vigueur). Ce recours au télétravail permet de réduire l'usage des véhicules personnels (ce qui a d'ailleurs amené le Groupe à réduire le nombre de places de

parking dans les locaux) et de favoriser l'usage des transports publics et, dans certains cas, d'adapter les conditions de travail en cas de situations familiales ou de santé exceptionnelles, pour favoriser le maintien dans l'emploi et en application le cas échéant des recommandations du médecin du travail. En outre, lors des déplacements professionnels entre les différents sites de Netgem, (à Londres ou Montpellier) l'utilisation du train à la place de l'avion est systématiquement faite.

Concernant les aspects environnementaux, Netgem lutte contre l'obsolescence programmée des biens en produisant des équipements durables, de qualité et en assurant un recyclage de ces équipements.

Netgem limite aussi les impacts environnementaux et l'empreinte carbone de son activité en optant pour des modes de production "Fables" et, en ce qui concerne la logistique interne et sous-traitée, en privilégiant le transport par bateau et/ou par train en lieu et place du transport aérien. Le transport par bateau et/ou par train étant devenu le mode de transport par défaut.

De plus, de longue date Netgem a mis en place les outils de travail collaboratif et de visioconférence qui, associés à la pratique du télétravail déjà mentionnée ci-avant, constituent des initiatives concrètes visant à réduire l'impact environnemental des déplacements professionnels ou des trajets domicile - travail. Grâce à cela, l'organisation de travail au sein du Groupe s'est d'ailleurs montrée particulièrement résistante et adaptée aux contraintes et restrictions de déplacement imposées en réponse à la crise sanitaire de la Covid-19.

Le Groupe prend aussi soin de choisir ses sous-traitants et partenaires en privilégiant des entités qui partagent les mêmes exigences et la même éthique basée sur le respect de ces valeurs fondamentales. Le Groupe s'engage par ailleurs vis-à-vis de ses clients à faire de même.

D'un point de vue plus général, Netgem aborde sa responsabilité sociale et environnementale avec les mêmes valeurs qui sous-tendent son organisation :

- Innovation et simplicité des solutions apportées ;
- Recherche de qualité, respectant l'équilibre entre la démarche rationnelle de l'ingénieur et la créativité propre au monde des médias connectés ;
- Attitude responsable à l'égard de l'environnement, de la personne humaine et des parties prenantes ;
- Atteintes de résultats concrets et tangibles, tout en optimisant l'utilisation des ressources ;
- Sens du dialogue et de la transparence.

2.11.1. Informations sociales

Le périmètre du reporting social correspond à 100% du périmètre consolidé.

Emploi

Effectifs

Au 31 décembre 2021, l'effectif total du Groupe hors personnel mis à disposition s'élève à 69 personnes (2020 : 78) réparties entre 4 entités juridiques distinctes sachant que chacune d'elle comporte moins de 50 salariés. Par conséquent, ces entités ne sont pas soumises à certaines obligations légales réservées aux entreprises de plus de 50 salariés.

Rémunérations et leur évolution

Au cours de l'exercice, les sociétés du Groupe ont veillé à établir les niveaux et l'évolution des rémunérations de leurs salariés par référence au marché du travail et dans des limites raisonnables. Elles ont pu consentir à des augmentations de salaires individuelles pour retenir ou récompenser certains de ses collaborateurs. Ces augmentations sont intervenues dans le cadre de discussions individuelles, au cas par cas, et non dans le cadre de négociations collectives. Par ailleurs une prime de 800€/800£ dite "Prime Macron" a été versée au titre de l'année 2021 pour les salariés remplissant les critères.

Plan d'Épargne Entreprise et Accord de Participation

La société a mis en place :

- un Accord de participation en date du 28 mars 2012, ratifié par plus des deux tiers des salariés de la Société et déposé à la DIRECCTE le 12 avril 2012 ;
- en complément d'un plan d'épargne entreprise en date du 17 juillet 2008 géré en partenariat avec le CM-CIC Asset Management.

Organisation du travail

Le Groupe est soumis à des obligations réglementaires et conventionnelles en termes de temps de travail dans chacun des pays dans lequel il opère. En raison de la taille du Groupe, chaque responsable hiérarchique est chargé de s'assurer que les salariés ne dépassent pas les seuils obligatoires et qu'ils sont rémunérés correctement pour toutes éventuelles heures supplémentaires, conformément à leur contrat de travail. Cela étant, eu égard au profil de ses salariés, une part significative des employés du Groupe perçoit une rémunération fixe pour un nombre donné de jours travaillés par an, auquel cas le nombre de jours travaillé est contrôlé.

Le travail à temps partiel est possible au cas par cas en fonction des besoins et des contraintes des fonctions concernées et du cadre légal applicable. Le télétravail est autorisé à hauteur de deux jours par semaine.

Conformément à la réglementation applicable (articles L. 212-15-0, L. 212-15-2 et L. 212-15-3 nouveaux du Code du travail), un accord collectif définissant le passage aux 35 heures et les modalités applicables à ce nouveau régime est en application au sein de la société Netgem depuis le 28 novembre 2000.

Relations sociales

Le Groupe reconnaît que la qualité des relations professionnelles qu'il a su mettre en place lui a permis d'établir un dialogue social constructif basé sur un climat de confiance et de compréhension mutuelles.

La Délégation Unique du Personnel dont les membres ont été élus le 24 juin 2016 a été remplacée par l'élection des membres du CSE en date du 6 octobre 2021.

La représentation du CSE au conseil d'administration est de nature à renforcer encore le dialogue et la meilleure compréhension des élus du CSE envers les problématiques gérées par Netgem.

Le Groupe n'a pas mis en œuvre de restructurations ayant entraîné des licenciements économiques collectifs au cours de l'exercice 2021 et des deux exercices précédents.

En 2020 et 2021, le Groupe a réalisé des enquêtes auprès de ses salariés relatives aux conditions de travail plus particulièrement dans le cadre de la crise sanitaire, de la mise en place du télétravail et dans le cadre du changement de locaux opéré au cours du mois de février 2021. Le but de la Direction était d'améliorer et optimiser les conditions de travail des salariés en préservant leur santé notamment dans un contexte épidémique impliquant du télétravail (mise à disposition de matériel, droit à la déconnexion...); de maintenir la productivité des collaborateurs notamment en facilitant les échanges entre équipes et en développant la communication vers les collaborateurs (réunions générales, newsletters...).

Santé et sécurité

Les conditions de santé et sécurité au travail

Le Groupe considère qu'il a mis en place une organisation soucieuse du respect des règles en matière des conditions de santé et de sécurité au travail.

En 2017, en France, un Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail a été mis en place. Celui-ci se réunissait tous les deux mois pour analyser les conditions de travail et les risques professionnels. Depuis l'élection d'un nouveau CSE (Comité Social et Économique) cette fonction lui est entièrement dévolue avec le support de la Responsable des services généraux du site impliquant des actions de formation des membres du CSE.

Indépendamment, le Groupe a aussi mené des actions visant à créer des espaces de travail conviviaux, attractifs et facilitant les échanges et les contacts informels entre tous. Ces actions visent à développer un véritable esprit d'équipe et par là-même à fidéliser les collaborateurs.

Bilan des accords signés avec les organisations syndicales ou les représentants du personnel en matière de santé et de sécurité au travail

Le Groupe a rédigé d'un commun accord avec la Délégation Unique du Personnel un Règlement Intérieur en date du 16 mars 2017 reprenant notamment l'ensemble des consignes et directives en matière de santé et de sécurité au travail au sein de la société Netgem SA en France. Ce Règlement a été déposé auprès de la DIRECCTE et le greffe du Conseil des Prud'hommes.

Les accidents du travail, notamment leur fréquence et leur gravité, ainsi que les maladies professionnelles

Les salariés du groupe exercent leur activité dans un environnement de bureaux dans lesquels les accidents du travail ou les maladies professionnelles sont usuellement peu fréquents.

Par ailleurs l'apparition du COVID-19 au cours du 1er trimestre 2020 a donné lieu à la mise en place d'actions spécifiques pour protéger la santé des collaborateurs en application des mesures énoncées par le Ministère de la Santé et l'OMS.

Entretiens individuels annuels d'évaluation

100% de l'effectif bénéficie d'un entretien individuel professionnel annuel d'évaluation permettant notamment d'effectuer un bilan des compétences professionnelles de chaque salarié, d'identifier des axes d'amélioration et d'échanger au sujet des objectifs pour l'avenir. et également d'évoquer les besoins en formation et envisager les souhaits d'évolution professionnelle de chaque collaborateur. Les dits entretiens annuels sont formalisés par le manager et le collaborateur et renvoyés à la Direction des Ressources humaines.

Formation

Eu égard au profil de ses salariés, cadres autonomes très qualifiés, le Groupe a mis en place des actions de formation.

Un plan de formation est élaboré annuellement sur la base des demandes formulées dans le cadre des entretiens individuels annuels d'évaluation ou au cours de l'année. Ce plan est soumis annuellement aux instances représentatives du personnel. Le budget formation des sociétés Netgem SA et Vitis SAS en France sont gérés par des entreprises agréées.

Le Groupe communique sur ses actions de gestion prévisionnelle des compétences dans le cadre de son plan de formation et des entretiens individuels annuels d'évaluation auprès du CSE.

Les mesures prises en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes

Le Groupe a mis en place une organisation soucieuse du respect des règles en matière de conditions d'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes.

Le règlement intérieur des différentes entités du Groupe notamment celui de la société Netgem SA en date du 16 mars 2017 rappelle en son chapitre 3 (Le principe d'égalité Femmes – Hommes) les principales dispositions législatives françaises en matière d'égalité de rémunération et d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. Le règlement intérieur de la filiale Vitis définit des dispositions identiques en la matière.

Loin de s'arrêter à de simples déclarations d'intention la Direction du Groupe continue à mener toute action visant à maintenir cette parité notamment dans la composition de son Conseil d'Administration et de son Comité de Direction. De véritables actions sont mises en place pour atteindre cette parité incluant notamment une parité salariale. Les résultats de ces actions sont mesurés et communiqués aux instances représentatives du personnel.

Les mesures prises en faveur de l'emploi et de l'insertion des personnes handicapées

Le Groupe comptait parmi ses effectifs en 2021 des travailleurs présentant certains handicaps. Les locaux de la Société sont susceptibles d'accueillir des personnes à mobilité réduite. Une des filiales du Groupe VITIS sert d'exemple en la matière puisque sa politique en matière d'emploi et d'insertion des personnes en situation de handicap lui permet notamment d'éviter de payer toute taxe complémentaire. Des actions seront organisées en 2022 avec l'Agefiph pour renforcer l'embauche de collaborateurs en situation de handicap et de collaborations avec des associations employant des personnes handicapées.

La politique de lutte contre les discriminations

Le Groupe a mis en place une organisation soucieuse du respect des règles en matière de conditions de non-discrimination et développe les compétences d'une équipe multiculturelle. Dans la mesure du possible, le Groupe requiert d'ailleurs le respect de ce même principe par ses principaux prestataires et peut être amené à s'engager contractuellement vis-à-vis de ses clients en ce sens. Des actions de formations et de sensibilisation sur le harcèlement sexuel et les discriminations ont été initiées et mise en place tout au long de l'année 2022.

Le règlement intérieur de la société Netgem SA en date du 16 mars 2017 rappelle en son chapitre 3 (Lutte contre la discrimination) les principales dispositions législatives françaises en la matière.

Promotion et respect des stipulations des conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail

Le Groupe respecte les stipulations des conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail relatives :

- au respect de la liberté d'association et du droit de négociation collective ;
- à l'élimination des discriminations en matière d'emploi et de profession ;
- à l'élimination du travail forcé ou obligatoire ;
- à l'abolition effective du travail des enfants.

Lorsque cela lui est possible, le Groupe s'enquiert du respect de ces mêmes principes par ses principaux prestataires. Il peut aussi être amené à s'engager contractuellement vis-à-vis de ses clients en ce sens.

Le Groupe n'est pas présent dans des pays sensibles en la matière.

Impact de la crise sanitaire Covid-19

La société suit attentivement depuis l'origine l'évolution de l'épidémie de Covid-19 et a pris des mesures spécifiques concernant la protection de la santé de ses collaborateurs selon les recommandations gouvernementales, en particulier en terme de recours systématique au télétravail afin de maintenir l'activité opérationnelle. L'ensemble des actions menées par la Direction visant à optimiser la sécurité et la santé des salariés du groupe a été consigné dans le Registre de Gestion Unique des risques.

2.11.2. Informations environnementales

Le périmètre du reporting environnemental correspond à 100% du périmètre consolidé.

Politique générale en matière d'environnement

Organisation du Groupe pour prendre en compte les questions environnementales et, le cas échéant, les démarches d'évaluation ou de certification en matière d'environnement

Le Groupe n'intègre aucune activité de production industrielle et n'est ainsi sujet à aucun risque industriel ou environnemental significatif de façon directe.

Le Groupe s'efforce ou s'est efforcé de prendre en compte les questions environnementales de manière indirecte lors de la conception de ses produits et services en menant les actions suivantes :

- Inscription dans une logique de bilan carbone ;
- Réduction de la taille des produits, de plus en plus compacts, moins consommateurs de matières premières et dont le transport est moins coûteux ;
- Allongement de la durée de vie des produits grâce à la qualité des logiciels développés par le groupe permettant d'optimiser la durée de vie des composants mécaniques et électroniques ;
- Conception d'équipements terminaux pouvant trouver une seconde vie auprès d'un nouveau client, lorsque les normes techniques imposées au Groupe le permettent, notamment en ce qui concerne la protection des œuvres télévisuelles ;
- Mise en place de services de rénovation des décodeurs usagés, afin qu'ils puissent être réutilisés par d'autres usagers. La plupart de ces services de rénovation sont réalisés dans le pays d'usage, permettant ainsi de limiter l'empreinte carbone ;
- Recours aux protocoles de communication sans fil (tels que Wifi ou Bluetooth) pour limiter l'utilisation des câbles, qui pèsent fortement dans les bilans carbone ;
- Généralisation du « *low power* », permettant de mettre en veille profonde les produits lorsqu'ils ne sont pas utilisés et de limiter ainsi la consommation de courant par l'utilisateur final ;
- Recours prioritaire au transport des produits par bateau ou train, plutôt qu'au transport par avion ;
- Maintien du nombre d'unités transportées par chaque transport au-dessus d'un certain seuil afin d'éviter de devoir recourir pour une même commande à plusieurs actes de conditionnement et de transport ;
- Limitation de l'usage de sachets plastiques pour l'emballage des accessoires (câbles, chargeur, etc.).
- Développement d'une fonctionnalité des services de vidéo à la demande permettant à l'utilisateur final de restreindre volontairement la bande passante utilisée, réduisant ainsi la sollicitation des serveurs et du réseau, et la consommation énergétique de ceux-ci.

Dans la mesure du possible, le Groupe s'enquiert de la politique générale en matière d'environnement suivie par ses principaux prestataires, concepteurs et fabricants de produits électroniques.

Enfin, le Groupe entend sensibiliser ses clients à limiter l'impression des guides utilisateurs (et les remplacer par des versions électroniques) et réduire la taille des emballages.

Actions de formation et d'information des salariés menées en matière de protection de l'environnement

Le règlement intérieur de la société Netgem SA en date du 16 mars 2017 comprend en son chapitre 6 (Protection de l'environnement) certaines règles que doivent respecter les salariés et consultants en matière de protection de l'environnement et plus particulièrement relatives au tri sélectif, à l'impression de documents et à l'usage des consommables. Ainsi la Direction

incite vivement les salariés à limiter l'utilisation des divers consommables notamment en leur mettant à disposition des tasses en lieu et place de gobelets en plastique et en recyclant les déchets électroniques.

Étant donné son activité et la nature de ses opérations, le Groupe n'a pas mené d'actions de formation et d'information des salariés en matière de protection de l'environnement autres que celle-ci.

Les moyens consacrés à la prévention des risques environnementaux et des pollutions

Étant donné son activité et la nature de ses opérations, le Groupe ne consacre pas directement de moyens spécifiques à la prévention de ce type de risque. Comme expliqué ci-avant, compte tenu de son activité et de la nature de ses opérations, Netgem concentre ses moyens sur la recherche de solutions moins consommatrices de ressources, telles que le reconditionnement des box, et des modes de transport ayant un moindre impact sur l'environnement, comme le transport maritime.

Le montant des provisions et garanties pour risques en matière d'environnement, sous réserve que cette information ne soit pas de nature à causer un préjudice sérieux à la société dans un litige en cours.

Le Groupe n'a pas enregistré de provisions pour risques en matière d'environnement, ni donné de garantie à ce titre.

Pollution et gestion des déchets

Les équipements conçus par Netgem pour la distribution de biens digitaux sont conformes à la directive DEEE (déchets d'équipements électriques et électroniques) de l'Union Européenne, relative à la gestion des déchets, à la directive RoHS (Restriction of Hazardous Substances) de l'Union Européenne, et au règlement REACH de l'Union Européenn, concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances.

Par ailleurs, les activités et opérations du Groupe ne génèrent pas de nuisances sonores ou d'autres formes de pollution spécifiques.

Économie circulaire

Les mesures de prévention, de recyclage et d'élimination des déchets

Au-delà des initiatives en faveur de la gestion des déchets et des substances dangereuses décrites ci-avant, le Groupe gère les déchets liés à son activité de bureau selon les normes en vigueur (tri sélectif, recyclage, gestion des déchets électroniques, etc.). Le Groupe a ainsi mis en place un tri sélectif de ses Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques ("D3E") sur son site

de Paris par une société habilitée et permettant l'emploi de personnes handicapées. Les cartons d'emballage sont traités par le prestataire de ménage du site de Paris.

Utilisation durable des ressources

L'utilisation directe de ressources durables par le Groupe est essentiellement la conséquence des surfaces immobilières que celui-ci occupe. Étant donné l'activité du Groupe, la consommation d'eau est limitée et concerne principalement l'usage des sanitaires. En conséquence, le Groupe estime que l'approvisionnement en eau ne nécessite pas d'être adapté aux contraintes locales.

N'ayant pas d'activité de transformation, le Groupe ne consomme pas directement de matières premières dans le cadre de son activité. En conséquence, il estime qu'aucune mesure ne nécessite d'être prise pour améliorer l'efficacité dans leur utilisation.

En raison de son activité et de la nature de ses opérations, la consommation d'énergie du Groupe reste limitée et le Groupe ne réalise pas d'audits énergétiques. Cette consommation correspond uniquement à l'approvisionnement des surfaces immobilières occupées et est constituée exclusivement d'électricité. Sur la base des historiques de consommation constatés dans le passé, le Groupe estime sa consommation d'énergie à environ 100 MWh. La part d'énergies renouvelables dans cette consommation reflète celui de la production d'électricité en France, principal pays dans lequel le Groupe est implanté. En tout état de cause, une sensibilisation des collaborateurs en vue de la réduction de leur consommation d'énergie est mise en place (éteindre son ordinateur par exemple).

Le Groupe n'exploite pas de ressources du sol ou du sous-sol dans le cadre de son activité. Les surfaces occupées sont exclusivement destinées à satisfaire les besoins immobiliers du Groupe (bureaux et logistique).

Changement climatique

Les postes significatifs d'émissions de gaz à effet de serre générés du fait de l'activité de la société, notamment par l'usage des biens et services qu'elle produit

Le groupe ne rejette qu'un volume limité de gaz à effet de serre correspondant principalement à sa consommation d'électricité.

Toutefois, le Groupe a mise en place le plan d'actions suivant sur le sujet :

- Concernant le transport des produits, le Groupe a prioritairement recours au transport par bateau et/ou train, plutôt qu'au transport par avion, ce qui permet de limiter les émissions de gaz à effet de serre.
- Les produits du Groupe sont conçus avec une fonction de mise en veille prolongée permettant de réduire leur consommation d'énergie.

- Le Groupe développe une fonctionnalité de ses services de vidéo à la demande permettant à l'utilisateur final de restreindre volontairement la bande passante utilisée, réduisant ainsi la sollicitation des serveurs et du réseau, et la consommation énergétique de ceux-ci.

L'adaptation aux conséquences du changement climatique

Du fait de son activité, de ses implantations et de la nature de ses opérations, le Groupe n'estime pas devoir s'adapter aux conséquences du changement climatique.

Dans la mesure du possible et si cela est pertinent, le Groupe s'enquiert auprès de ses prestataires que ceux-ci sont préparés aux conséquences du changement climatique.

Protection de la biodiversité

À la connaissance du Groupe, aucune de ses implantations ne se situe dans une zone constituant un habitat écologiquement vulnérable pour une ou plusieurs espèces de plantes ou d'animaux. En conséquence, le Groupe n'a pas été en mesure d'initier des actions particulières sur le sujet.

2.11.3. Informations sur les engagements sociétaux en faveur du développement durable

Le périmètre du reporting sociétal correspond à 100% du périmètre consolidé.

Impact territorial, économique et social de l'activité du Groupe

Le Groupe est actif dans le marché des biens culturels et divertissements numériques. Il participe donc à l'évolution générale vers une démocratisation de l'accès et une facilitation du partage des biens culturels par le plus grand nombre. A ce titre, le Groupe considère que ses produits et services ont un fort impact sociétal et contiennent une valeur ajoutée sociale significative.

Étant données la taille du Groupe et la localisation de ses implantations, celui-ci n'a pas un impact significatif en matière d'emploi et de développement régional, et sur les populations riveraines ou locales.

Dons et mécénat

Netgem a tenu à apporter son soutien face à la tragédie qui a touché Notre-Dame de Paris en faisant un don de K€ 50 en 2019 et à la Fondation de France en 2020. Tous les ans, Netgem SA fait des dons aux associations "Enfance et Partage" et "Petits Princes".

Sous-traitance et fournisseurs

Comme mentionné, le Groupe se préoccupe que ses prestataires, sous-traitants et fournisseurs prennent en compte les enjeux sociaux et environnementaux. Par ailleurs, la prise en compte de ces enjeux peut être requise par certains clients du Groupe.

Dans le cadre de l'accompagnement des sous traitants et fournisseurs relatif aux critères sociaux et / ou environnementaux, Netgem peut demander la fourniture de certificats attestant du bon respect de ces critères.

En ce qui concerne notamment l'un des principaux fournisseurs du Groupe, le groupe Pegatron, la Société bénéficie d'un droit d'audit contractuel relatif à la bonne application des critères sociaux et environnementaux et a pu constater l'engagement de celui-ci en faveur d'une démarche de responsabilité sociale et environnementale.

Clients

Dans le cadre de l'accompagnement des clients relatif aux critères sociaux et / ou environnementaux, Netgem peut demander la fourniture de certificats attestant du bon respect de ces critères.

Concernant son activité grand public dans les territoires français, le Groupe effectue régulièrement des enquêtes permettant de suivre avec précision la satisfaction des abonnés à ses services. Ce même type d'enquête est aussi habituellement réalisée par les principaux clients opérateurs du Groupe auprès de leurs propres abonnés en ce qui concerne notamment les services fournis et opérés par Netgem.

Loyauté des pratiques

Le Groupe opère uniquement dans des pays où le niveau de corruption est considéré comme peu élevé. En conséquence, le Groupe n'a pas engagé d'action spécifique visant à prévenir la corruption en 2021 mais ne s'interdit pas de le faire courant 2022.

Lors de la conception de ses produits, le Groupe s'assure que ceux-ci sont conformes aux normes relatives à la santé et à la sécurité des consommateurs.

Responsabilité fiscale

Le groupe Netgem reconnaît le rôle clef que joue la fiscalité dans le domaine du développement économique et a en conséquence adopté les principes et bonnes pratiques et ce dans le respect du cadre légal applicable. Le Groupe s'appuie pour ce faire sur les conseils d'avocats fiscalistes de premier plan.

Actions engagées en faveur des droits de l'homme

Du fait de ses implantations, le Groupe n'a pas engagé d'action en faveur des droits de l'homme autres que les engagements contractuels souscrits par ses partenaires.

2.12. Autres informations

2.12.1. Actionnariat au 31 décembre 2021

	Actions	% capital	DDV bruts	% droits de vote bruts	DDV nets	% droits de vote nets
Famille Haddad	7 591 504	24,7%	11 293 223	29,0%	11 293 223	30,4%
Famille Guillaumin	2 614 200	8,5%	5 228 400	13,4%	5 228 400	14,1%
Fonds Mousse	2 899 006	9,4%	2 899 006	7,5%	2 899 006	7,8% (1)
Salariés et dirigeants	1 650 990	5,4%	2 720 474	7,0%	2 720 474	7,3% (2)
Auto-détention	1 743 324	5,7%	1 743 324	4,5%	0	0,0%
	14 222 03					
Flottant	5	46,3%	15 007 751	38,6%	15 007 751	40,4%
	30 721 05					
Total	9	100,0%	38 892 178	100,0%	37 148 854	100,0%

Notes :

(1) selon déclaration de franchissement de seuil à la hausse des fonds Mousse datée du 12 avril 2013

(2) FCPE Netgem et actionnaires individuels inscrits au nominatif uniquement

2.12.2. État des engagements hors bilan au 31 décembre 2021

Se reporter à la note 3.5.28 des annexes aux comptes consolidés de la Société.

2.12.3. Dépenses non déductibles

Au cours de l'exercice 2021, le Groupe n'a engagé aucune charge non déductible fiscalement telle que visée aux articles 223 quater et quinquies du Code Général des Impôts.

2.12.4. Résolutions soumises à l'Assemblée Générale des actionnaires

Le Conseil d'administration soumettra au vote de l'Assemblée Générale des actionnaires de la Société convoquée le 1er juin 2022 des résolutions ordinaires et extraordinaires.

2.12.5. Informations sur les délais de paiement des fournisseurs et des clients

Au 31/12/2021	Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernées	13					96	28					19
Montant total des factures concernées h.t.	940	380	30	26	59	495	1 963	268	730	4	132	1134
% du montant total des achats h.t. de l'exercice	20%	8%	1%	1%	1%	10%						
% du chiffre d'affaires ht. de l'exercice							17%	2%	6%	-	1%	10%
(B) factures exclues de (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre de factures exclues												
Montant total des factures exclues h.t.												
(C) délais de paiement de référence utilisés												
délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	délais contractuels : oui						délais contractuels : oui					
	délais légaux : non						délais légaux : non					

Le délai moyen de paiement des fournisseurs s'élève à 100 jours en 2021 (2020 :40 jours).

2.13. Tableaux des résultats des cinq derniers exercices

Comptes sociaux de Netgem SA	2017	2018	2019	2020	2021
1. Capital en fin d'exercice					
Capital social (K€)	5 933	5 933	6 144	6 144	6 144
Nombre d'actions ordinaires existantes	29 664 667	29 664 667	30 721 059	30 721 059	30 721 059
Nombre maximal d'actions futures à créer au 31 décembre (BSPCE, stock-options, actions gratuites)	1 240 000	1 140 000	-	200 000	683 333
2. Opérations et résultats de l'exercice (K€)					
Chiffre d'affaires hors taxes	37 750	32 585	19 653	11 604	11 372
Résultat avant impôts, participation et intéressement des salariés et dotations aux amortissements et provisions	5 578	804	4 158	2 164	274
Impôts sur les bénéfices	(1 097)	(1 012)	386	157	21
Participation et intéressement des salariés dus au titre de l'exercice	(110)	-	-	-	-
Résultat après impôts, participation et intéressement des salariés et dotations aux amortissements et provisions	6 737	1 753	(1 279)	689	292
Résultat distribué	2 756	1 659	-	-	(A)
3. Résultat par action (€)					
Résultat après impôts, participation et intéressement des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	0,16	0,04	0,11	0,06	0,01
Résultat après impôts, participation et intéressement des salariés et dotations aux amortissements et provisions	0,23	0,06	(0,04)	0,02	0,01
Dividende attribué à chaque action	0,10	0,10	-	-	(A)
4. Personnel					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	53	52	34	28	26
Montant de la masse salariale de l'exercice (K€) (B)	8 427	6 574	3 817	3 437	4 058
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	3 982	3 103	1 173	1 407	2 053

(A) En attente de la tenue de l'Assemblée Générale du 1er juin 2022.

(B) Ce montant correspond au cumul des salaires et charges sociales enregistrées sur l'exercice.

3. Comptes consolidés 2021

3.1. État du résultat global

Données en milliers d'euros, sauf nombre d'actions et résultat par action	Notes	2021	2020
Chiffre d'affaires	3.5.4	28 318	30 281
Coût des ventes		(10 737)	(14 419)
Marge brute		17 581	15 862
Frais marketing et commerciaux (comprend les amort.des box)		(11 333)	(9 883)
Frais de recherche et développement	3.5.6	(5 739)	(6 731)
Frais généraux		(2 987)	(3 328)
Amortissements des actifs incorporels reconnus lors du Price Purchase Allocation		(1 940)	(1 940)
Résultat opérationnel courant		(4 418)	(6 020)
Autres produits et charges opérationnels	3.5.7	725	10 247
Résultat opérationnel		(3 693)	4 227
<i>Produits de trésorerie et équivalent de trésorerie</i>		3	-
<i>Coût de l'endettement financier brut</i>		(47)	(114)
Coût de l'endettement financier net	3.5.8	(44)	(114)
Autres produits et charges financiers	3.5.8	(44)	21
Impôt sur les résultats	3.5.9	481	(16)
Résultat net de l'ensemble consolidé		(3 300)	4 118
<i>Dont part attribuable aux actionnaires de la société mère</i>		(1 311)	7 186
<i>Dont part attribuable aux actionnaires minoritaires</i>		(1 989)	(3 068)
Résultat net par action :			
<i>Résultat net (Part attribuable aux actionnaires de la société mère) par action</i>		(0,05)	0,25
<i>Résultat net (Part attribuable aux actionnaires de la société mère) dilué par action</i>		(0,04)	0.25
Nombre d'actions retenu pour le calcul des résultats par action :			
<i>Nombre moyen pondéré d'actions en circulation net des actions propres</i>		28 899 195	28 827 399
<i>Nombre d'actions et d'options dilutives</i>		750 000	200 000

<i>Nombre moyen d'actions et d'options dilutives en circulation</i>		<i>29 649 195</i>	<i>29 027 399</i>
Résultat net de la période		(3 300)	4 118
Éléments recyclables en résultat		404	(137)
<i>Écarts de change résultant de la conversion des états des filiales étrangères</i>		131	(55)
<i>Mark to Market des couvertures de flux de trésorerie</i>		273	(82)
Éléments ultérieurement non recyclables en résultat		36	(34)
<i>Écarts actuariels sur engagements de retraite</i>		36	(34)
Total des autres éléments du résultat global		440	(171)
Résultat net global		(2 860)	3 947
<i>Part attribuable aux actionnaires de la société mère</i>		(877)	7 019
<i>Part attribuable aux actionnaires minoritaires</i>		(1 983)	(3 072)

3.2. État de la situation financière

ACTIFS – en milliers d’euros	Notes	31/12/2021	31/12/2020
Écarts d’acquisition	3.5.10	12 008	12 008
Immobilisations incorporelles	3.5.11	6 320	8 742
Immobilisations corporelles	3.5.12	7 345	7 335
Droits d’utilisation des actifs loués	3.5.13	379	851
Actifs financiers non courants	3.5.14	576	60
Impôts différés actifs	3.5.9	483	-
Total des actifs non courants		27 111	28 996
Stocks	3.5.15	1 082	450
Clients	3.5.16	5 829	6 218
Autres actifs courants	3.5.17	3 377	5 541
Actifs financiers courants	3.5.14	4	10
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3.5.18	6 442	10 197
Total actifs courants		16 734	22 416
Actifs destinés à être cédés et activités abandonnées		-	-
TOTAL DES ACTIFS		43 845	51 412

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS – en milliers d’euros	Notes	31/12/2021	31/12/2020
Capital		6 144	6 144
Réserves liées au capital		4 270	4 270
Réserves et résultat consolidés		13 626	13 890
Capitaux propres, part attribuable aux actionnaires de la société mère		24 040	24 304
Capitaux propres, part attribuable aux actionnaires minoritaires		1 840	1 515
Capitaux propres	3.5.19	25 880	25 819
Impôts différés passifs		-	-
Avantages au personnel		319	340
Provisions – part non courante		-	-
Passifs financiers non courants	3.5.21	212	1 396
Passifs sur contrats de location - part non courante	3.5.21	-	378
Total des passifs non courants		531	2 114
Passifs financiers courants	3.5.21	1 837	3 726
Passifs sur contrats de location - part courante	3.5.21	381	471
Emprunts obligataires convertibles en actions		-	2 400
Provisions – part courante	3.5.20	406	508
Fournisseurs et comptes rattachés	3.5.22	9 239	10 635
Autres passifs courants	3.5.23	5 571	5 739
Total des passifs courants		17 434	23 479
Passifs destinés à être cédés et activités abandonnées		-	-
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		43 845	51 412

3.3. Tableau de variation des capitaux propres consolidés

Données en milliers d'euros, sauf nombre d'actions	Capital		Réserves liées au capital	Réserves et Résultats consolidés	Autres			Capitaux propres, part attribuable aux actionnaires de la société mère	Capitaux propres, part attribuable aux actionnaires minoritaires	Total
	Nombre d'actions	Montant			Écarts de conversion	Actions propres	Total Autres			
Au 31 décembre 2019	30 721 059	6 144	4 270	11 181	1 023	(7 127)	(6 104)	15 491	-	15 491
Augmentation de capital									140	140
Paiement fondé sur actions				54				54		54
Opérations/actions propres						(4)	(4)	(4)		(4)
Résultat net de la période				7 186				7 186	(3 068)	4 118
Écarts de conversion					(55)		(55)	(55)		(55)
Écarts actuariels /eng.retraite				(30)				(30)	(4)	(34)
Juste valeur instr.de couverture				(82)				(82)		(82)
Effet de périmètre				1 744				1 744		1 744
Au 31 décembre 2020	30 721 059	6 144	4 270	20 053	968	(7 131)	(6 163)	24 304	1 515	25 819
Paiement fondé/des actions				153				153		153
Opérations/actions propres						308	308	308		308
Résultat net de la période				(1 311)				(1 311)	(1 989)	(3 300)
Écarts de conversion					131		131	131		131
Écarts actuariels /eng.retraite				30				30	6	36
Juste valeur instr.de couverture				273				273		273
Effet de périmètre				152				152	2 308	2 460
Au 31 décembre 2021	30 721 059	6 144	4 270	19 3507	1 099	(6 823)	(5 724)	24 040	1 840	25 880

3.4. Tableau des flux de trésorerie consolidés

Données en milliers d'euros	2021	2020
Résultat net consolidé (y compris part attribuable aux actionnaires minoritaires)	(3 300)	4 118
Dotations nettes aux amortissements et provisions (hors dépréciation des actifs courants) (1)	8 917	7 119
Charges et produits calculés liés aux bons et options de souscription et actions gratuites	153	54
Plus ou moins-values de cession	224	11
Autres produits et charges calculés	-	(10 003)
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt	5 995	1 299
Produits financiers nets	44	114
Produit / Charge d'impôt (y compris impôts différés)	(481)	16
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt (A)	5 558	1 430
Impôt versé (B)	(3)	(11)
Variation du B.F.R. lié à l'activité (y compris dette liée aux avantages au personnel) (C)	887	2 817
Flux net de trésorerie généré par l'activité (D) = (A+B+C)	6 442	4 236
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles	(6 589)	(8 097)
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	170	-
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières	-	52
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations financières	(416)	3
Flux de trésorerie liés aux variations de périmètre	-	2 010
Flux net de trésorerie liés aux opérations d'investissement (E)	(6 835)	(6 032)
Augmentation de capital Vitis souscrite par les minoritaires	-	300
Remboursement d'emprunts et de dettes financières (dont contrats de location financement)	(2 926)	(355)
Remboursement d'emprunts et de dettes financières relatives aux contrats de location financement	(478)	(462)
Émissions d'emprunts et de dettes financières	-	4 079
Rachats et reventes d'actions propres	212	(13)
Produits financiers nets	(206)	(16)
Flux net de trésorerie liés aux opérations de financement (F)	(3 398)	3 533
Incidence des variations des cours de devises (G)	37	(21)
Variation de trésorerie nette (D+E+F+G)	(3 755)	1 715
<i>Trésorerie à l'ouverture</i>	<i>10 197</i>	<i>8 482</i>
<i>Trésorerie à la clôture</i>	<i>6 442</i>	<i>10 197</i>

3.5. Annexes aux comptes consolidés

GÉNÉRALITÉS

Note 3.5.1	Faits marquants de la période
Note 3.5.2	Principes comptables
Note 3.5.3	Périmètre de consolidation et regroupements d'entreprises

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL

Note 3.5.4	Chiffre d'affaires
Note 3.5.5	Effectifs et charges de personnel
Note 3.5.6	Frais de recherche et développement
Note 3.5.7	Autres produits et charges opérationnels
Note 3.5.8	Résultat financier
Note 3.5.9	Impôts sur les résultats

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Note 3.5.10	Écarts d'acquisition
Note 3.5.11	Immobilisations incorporelles
Note 3.5.12	Immobilisations corporelles
Note 3.5.13	Droits d'utilisation des actifs loués
Note 3.5.14	Actifs financiers
Note 3.5.15	Stocks
Note 3.5.16	Clients
Note 3.5.17	Autres actifs courants
Note 3.5.18	Trésorerie et équivalents de trésorerie
Note 3.5.19	Capitaux propres et informations sur le capital
Note 3.5.20	Provisions
Note 3.5.21	Passifs financiers
Note 3.5.22	Fournisseurs
Note 3.5.23	Autres passifs courants
Note 3.5.24	Actifs et passifs financiers
Note 3.5.25	Analyses complémentaires au tableau des flux de trésorerie

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Note 3.5.26	Instruments financiers
Note 3.5.27	Informations sur les risques financiers
Note 3.5.28	Engagements hors état de la situation financière
Note 3.5.29	Rémunération des dirigeants
Note 3.5.30	Informations sur les parties liées
Note 3.5.31	Événements survenus après la clôture de l'exercice
Note 3.5.32	Honoraires des commissaires aux comptes

Généralités

Informations relatives à l'entreprise

Netgem développe, commercialise et opère la plateforme de divertissements numériques NetgemTV qui permet aux opérateurs de télécommunications et aux éditeurs de contenus numériques de créer ou dynamiser leurs offres de divertissement en mode streaming, accessibles sur tous les écrans, complétées au besoin du Wifi optimisé SuperStream.

Netgem déploie NetgemTV selon un modèle B2B "as-a-Service", ne nécessitant pas d'investissement en infrastructure et générant des revenus récurrents dans la durée, indexés sur le nombre d'abonnés actifs finaux.

La société mère du Groupe, Netgem SA (la « Société »), est une société anonyme domiciliée en France et régie par les dispositions de la loi française. La Société a été constituée en juin 1996 et est cotée sur Euronext Growth Paris depuis le 11 mars 2021.

Les comptes consolidés du Groupe Netgem (le « Groupe ») ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 30 mars 2022 et seront soumis à l'approbation de l'Assemblée générale du 19 mai 2022.

3.5.1. Faits marquants

Le nombre total d'abonnés aux services du Groupe atteint 363.000 à fin décembre, en croissance de plus de 30% sur l'année. La croissance de la marge brute sur la période s'élève à 11% pour atteindre € 17,6 millions. La marge brute est constituée à plus de 90% de revenus récurrents.

Cette performance est le fruit du développement de l'offre "Content-as-a-service" sur les principaux marchés de Netgem :

Dans les pays nordiques, Netgem a accompagné la croissance de l'offre Premium Elisa Viihde, et ce malgré les tensions sur la disponibilité des composants, et poursuivra sur cette dynamique en 2022.

Sur le marché britannique, l'offre NetgemTV a connu une année de succès commerciaux, avec le déploiement de nombreux opérateurs Fibre, couronnée en décembre 2021 par le lancement de l'offre TalkTalkTV by NetgemTV, dont la conquête commerciale va être effective tout au long de l'année 2022.

Sur le marché français, Netgem a retrouvé une nouvelle dynamique grâce au lancement des nouveaux services B2C ou B2BC "OTT" Viva by VIDEOFUTUR, Première MAX by VIDEOFUTUR

et France Channel. De nouveaux services "OTT" sont aussi programmés au premier semestre 2022.

En parallèle de son effort commercial vers les opérateurs, Netgem continue de renforcer l'attractivité de sa plateforme, notamment en nouant de nouveaux accords avec les éditeurs de contenus. NetgemTV propose désormais de centaines de chaînes et services, offrant l'accès à des dizaines de milliers de programmes au Royaume-Uni et en France. Parmi les accords les plus récents, Netgem peut citer BT Sport, BeIN Sport 4K, plus de 4.000 heures de programmes AVOD (contenus à la demande financés par la publicité), et de nouveaux services Replay de grandes chaînes.

La trésorerie brute s'élève à € 6,4 millions au 31 décembre 2021 et la trésorerie nette à € 4,0 millions.

Par ailleurs, le Groupe n'a procédé à aucun rachat d'actions sur la période à l'exception de ceux intervenus dans le cadre du contrat de liquidité en place. Le Groupe détient environ 1,7 million de ses actions, soit environ 5,7 % de son capital au 31 décembre 2021.

3.5.2. Principes comptables

Référentiel comptable - Déclaration de conformité

En application du règlement européen n°1606/2002 adopté le 19 juillet 2002 par le Parlement européen et le Conseil européen, les états financiers consolidés du Groupe Netgem de l'exercice 2021 sont établis en conformité avec le référentiel IFRS (*International Financial Reporting Standards*) publié par l'IASB (*International Accounting Standards Board*) au 31 décembre 2021 et tel qu'adopté dans l'Union Européenne à la date de clôture des comptes.

Date de clôture des sociétés du Groupe

Toutes les sociétés du Groupe clôturent leurs comptes au 31 décembre de chaque année.

Évolutions des règles et méthodes comptables

Les méthodes comptables et règles d'évaluation appliquées par le Groupe dans les états financiers consolidés au 31 décembre 2021 sont identiques à celles utilisées par le Groupe au 31 décembre 2020 à l'exception des normes, amendements de normes et interprétations obligatoires à compter du 1er janvier 2021 qui sont décrits ci-après :

- Amendement à la norme IFRS 16, relatif aux allègements de loyers liés à la COVID-19 au-delà du 30 juin 2021.

Normes IFRS, amendements ou interprétations applicables après 2021

Les normes IFRS et amendements ou interprétations applicables après 2021 sont :

- IFRS 17- Contrats d'assurance ;
- Processus annuel d'améliorations des normes cycle 2018-2020 ;
- Autres amendements relatifs aux normes suivantes :
 - IAS 1 : classement des passifs en tant que courants et non courants ;
 - IAS 1 : information sur les méthodes comptables
 - IAS 8 : définition des méthodes comptables
 - IAS 12 : impôt différé rattaché à des actifs et passifs issus d'une même transaction
 - IAS 16 : produits générés avant l'utilisation prévue de l'immobilisation ;
 - IFRS 3 : mise à jour de la référence au cadre conceptuel ;
 - IAS 37 : coûts à considérer pour déterminer si un contrat est déficitaire

Le groupe Netgem n'a appliqué aucune norme ni interprétation par anticipation. Les analyses des incidences de l'application de ces normes, amendements et interprétations sont en cours.

Bases de préparation – recours à des estimations

Les états financiers sont préparés sur la base du coût historique à l'exception de certaines catégories d'actifs et de passifs, en application des principes IFRS.

Les états financiers sont présentés en milliers d'euros arrondis au millier d'euros le plus proche (sauf indication contraire).

La préparation des états financiers selon les IFRS nécessite, de la part de Netgem, d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses susceptibles d'avoir un impact tant sur les montants des actifs et des passifs que sur ceux des produits et des charges. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réalisées à partir des expériences passées et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances. Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs, qui ne peuvent être obtenues directement à partir d'autres sources. Les montants définitifs qui figureront dans les futurs états financiers de Netgem pourront être différents des valeurs actuellement estimées. Ces estimations et hypothèses sont réexaminées de façon continue.

Les principales estimations retenues au titre de l'exercice 2021 qui contribuent de manière significative à la présentation des états financiers sont principalement relatives à la valorisation du goodwill et des impôts différés actifs et à l'évaluation des provisions pour risques.

Ces estimations ont été établies en fonction des informations disponibles à la date d'arrêté des comptes. Les estimations peuvent ensuite être révisées si des éléments nouveaux surviennent. Les résultats finaux peuvent différer de ces estimations.

Les méthodes comptables exposées ci-dessous ont été appliquées d'une manière uniforme par les entités du Groupe.

Monnaie de présentation

L'euro est la monnaie fonctionnelle et de présentation des comptes de la société mère Netgem et de ses filiales, hormis celles qui sont établies hors de la zone euro.

Conformément à la norme IAS21 - Effets des variations des cours des monnaies étrangères, la monnaie fonctionnelle retenue pour les sociétés Netgem Singapour, et Netgem Mexico est le dollar américain, les prix de vente et coûts d'achats des biens de ces filiales étant libellés et réglés dans cette devise. Les cours de change utilisés sont les suivants :

1 € = x devise	Pays	Taux d'ouverture	Taux moyen	Taux de clôture
GBP	Royaume Uni	0,8990	0,8600	0,8403
USD	Singapour, Mexique	1,2271	1,1831	1,1326

Présentation des états financiers

Comme le permet la norme IAS 1 *Présentation des états financiers (norme révisée)*, le Groupe présente le compte de résultat par fonction.

Le résultat opérationnel courant correspond au résultat opérationnel avant constatation des « autres charges et produits opérationnels ». Ces éléments sont des charges ou des produits en nombre très limité, inhabituels et peu fréquents, de montant particulièrement significatif et dont la présentation globalisée au sein des autres éléments de l'activité serait de nature à fausser la lecture de la performance du Groupe.

S'agissant de l'état de la situation financière, les actifs liés au cycle d'exploitation normal du Groupe, les actifs détenus dans la perspective d'une cession dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice ainsi que la trésorerie disponible et les valeurs mobilières de placement constituent des actifs courants. Tous les autres actifs sont considérés comme non courants. Les dettes échues au cours du cycle d'exploitation normal du Groupe ou qui échoiront dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice constituent des dettes courantes.

Information sectorielle

Il n'existe qu'un seul pôle d'activité, ou secteur au sens d'IFRS 8, au sein du Groupe qui regroupe les activités de développement et de commercialisation, tant en France qu'à l'étranger, de sa plateforme de divertissements numériques Netgem TV, principalement à destination des opérateurs de télécommunication et des éditeurs de contenus numériques. Cette présentation pourrait être modifiée à l'avenir, en fonction de l'évolution des activités du Groupe et de critères opérationnels.

Instruments financiers

Le Groupe utilise des instruments financiers pour couvrir son exposition aux risques de variation des devises. La politique actuelle du Groupe est de n'opérer sur les marchés financiers qu'à des fins de couverture d'engagements liés à son activité commerciale.

Les instruments financiers utilisés au cours de l'exercice 2021 pour couvrir le risque de change ont été qualifiés d'instruments de couverture. En conséquence, les profits ou pertes résultant des variations de valeur de marché de ces instruments ont été comptabilisés en résultat opérationnel courant.

3.5.3. Périmètre de consolidation et regroupements d'entreprise

Filiales

Les filiales sont des entités contrôlées par la Société et sont consolidées par intégration globale. Le contrôle existe lorsque la Société a le pouvoir de diriger directement ou indirectement les politiques financières et opérationnelles de l'entité afin d'obtenir des avantages de ses activités.

Périmètre de consolidation

Le taux de détention du Groupe dans la société Vitis a diminué de 0,39% suite à la conversion des Obligations convertibles en actions intervenue en mars 2021. Il est désormais de 52,77%.

Au 31 décembre 2021, le périmètre de consolidation constitué des filiales consolidées par intégration globale s'établit comme suit :

Nom de la Société	Adresse du siège social	N° de SIREN	Pays d'activité	Méthode de consolidation (1)	% contrôle	% intérêts
Netgem S.A.	103 rue de Grenelle, CS 10841 75345 Paris Cedex 07	408024578	France		Société mère	
Netgem Singapore	51 Goldhill Plaza 21-02/06 Singapore 308900	200916430D	Singapour	IG	100%	100%
Netgem UK Ltd	17 Trinity House, Borehamwood, WD6 1DA UNITED KINGDOM	820 24 99	UK	IG	100%	100%
Netgem Mexico SA de CV	Avenida Oaxaca 96, Int 201 D, Colonia Roma Norte 06700 Mexico	NME140227 7X1	Mexique	IG	100%	100%
Vitis	103 rue de Grenelle 75007 Paris	820928521	France	IG	54,11%	52,77%

(1) IG : Intégration globale

État du résultat global

3.5.4. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est composé des revenus résultant de la location ou vente de solutions numériques logicielles et matérielles. La Société reconnaît le chiffre d'affaires sur les ventes de solutions logicielles et matérielles à la livraison lorsqu'il n'existe plus d'obligation significative de la part de la Société. Le contrat avec un modèle locatif, signé au cours de l'exercice 2019 avec l'un des clients historiques du Groupe a perduré durant 2021 selon le même schéma à savoir que les "box" sont louées dans le cadre de bouquets de services opérés dans le cloud et les frais d'activation facturés lors de la livraison des "box" sont reconnus sur la durée du contrat.

Les logiciels d'accès à Internet intégrés aux solutions sont considérés selon le type de contrat conclu avec le client comme formant avec les terminaux un ensemble indissociable ou peuvent être cédés séparément sous forme de licence. Dans ce dernier cas, le revenu de licence est reconnu lors de la livraison au client final des terminaux utilisant cette licence, lorsqu'il n'existe plus d'obligation significative de la part de la Société.

En cas de cession de licence dissociée d'une vente de solution matérielle, le revenu est reconnu lors de la mise à disposition du droit d'utilisation commerciale de la licence.

Netgem reconnaît le chiffre d'affaires sur les ventes de prestations de maintenance et de support de façon linéaire sur la durée du contrat.

Dans le cas de prestations de service spécifiques facturées à ses clients, Netgem reconnaît le chiffre d'affaires lorsque le service est rendu.

Sur l'exercice 2021, Netgem a conclu avec Talk Talk, opérateur britannique de premier plan, un contrat de fourniture de sa plateforme Netgem TV (plateforme complète et multi-écrans de divertissement en mode opéré) pour le lancement du service TV Talk Talk 4K de nouvelle génération. Ce contrat a été conclu selon un modèle d'affaires "Content-as-a-Service" qui va générer des revenus récurrents, les frais SaaS facturés sont reconnus au fil du temps en fonction du nombre de box actives.

A travers sa filiale Vitis, Netgem commercialise également sa plateforme auprès du grand public selon un modèle d'affaires de type « *TV as a Service* » comparable aux modèles SaaS (« *Software as a Service* ») en direct en mode B2C en tant que fournisseur d'accès à l'internet très haut débit, sur les réseaux d'intérêt public dans les territoires. Le chiffre d'affaires est reconnu au fil des abonnements mensuels facturés aux abonnés. Les remises commerciales accordées aux nouveaux clients sont étalées sur trois ans.

3.5.5. Effectifs et charges de personnel

Effectifs

Au 31 décembre 2021, l'effectif total du Groupe hors personnel mis à disposition s'élève à 69 personnes, contre 78 au 31 décembre 2020.

Charges de personnel

Au cours de l'exercice 2021, les charges de personnel, y compris les provisions pour retraite (nettes des reprises) et paiement en actions, se sont élevées à K€ 7 314 contre K€ 8 175 sur l'exercice 2020, réparties comme suit :

(en milliers d'euros)	2021	2020
Rémunérations et charges sociales	(7 494)	(8 343)
Crédit impôt recherche	38	248
Provision pour retraite	(11)	(26)
Incidence des paiements en actions	153	(54)
Total	(7 314)	(8 175)

Options de souscription ou d'achat d'actions

En mai 2021, les actionnaires de la Société ont autorisé le Conseil d'Administration à procéder à une allocation d'options donnant droit à la souscription ou à l'achat d'actions de la Société au profit de salariés et mandataires sociaux de la Société et de ses filiales dans la limite 1.300.000 d'actions et ce dans un délai de 38 mois arrivant à échéance en juillet 2024 (20^{ème} résolution). Le prix de souscription ou d'achat des actions par les bénéficiaires sera fixé par le Conseil d'administration le jour où les options seront consenties. Le prix de souscription sera déterminé conformément aux méthodes objectives retenues en matière d'évaluation d'actions et à défaut il sera déterminé en divisant par le nombre de titres existants, le montant de l'actif net réévalué calculé d'après le bilan le plus récent. Dans le cas d'octroi d'options d'achat, le prix d'achat des actions ne pourra être inférieur à 80% du cours moyen d'achat des actions de la Société détenues par celle-ci en application des articles L.225-208 et L.22-10-62 du Code de commerce. Le prix fixé pour la souscription ou l'achat des actions ne pourra pas être modifié sauf si pendant la période durant laquelle les options pourront être exercées, la Société vient à réaliser une des opérations financières prévues par la loi; dans ce cas, le Conseil d'administration procédera à un ajustement du prix.

Sous réserve de l'application par le Conseil d'Administration des dispositions du quatrième alinéa de l'article L-225-185 du Code de commerce, les options devront être exercées dans un délai maximal de dix ans à compter du jour où elles ont été consenties. Au cours de l'exercice écoulé, aucune attribution d'options n'a été réalisée et aucune charge n'a été comptabilisée.

Programme d'actions gratuites

Pour le calcul du résultat dilué par action, le résultat net part attribuable aux actionnaires de la société mère et le nombre moyen pondéré d'actions en circulation sont ajustés des effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives. Les actions ordinaires potentielles sont traitées comme dilutives si et seulement si leur conversion en actions ordinaires aurait pour effet de réduire le bénéfice net par action. Il est fait application de la méthode d'achat d'actions au prix du marché sur la base du cours moyen de l'action sur la période.

Programmes d'actions gratuites antérieurs à l'exercice 2021

Il est rappelé qu'au cours de l'exercice 2020, le Conseil d'administration, agissant sur délégation de l'assemblée générale, a attribué à M. Mathias Hautefort 200.000 actions gratuites de Netgem.

Au 30 juillet 2021, 66.667 actions ont été définitivement acquises par Mr Hautefort.

Programmes d'actions gratuites mis en oeuvre au cours de l'exercice 2021

Le 19 octobre 2021, le Conseil d'administration, agissant sur délégation de l'assemblée générale, a attribué 550.000 actions gratuites de Netgem.

Avantages remis au personnel et réglés par remise d'instruments de capitaux propres

Sur l'exercice 2021, la valeur des actions gratuites, considérée comme coût des services rendus par le personnel en contrepartie des actions gratuites reçues et imputée en charges de personnel, s'est élevée à K€ 153.

Les principales hypothèses du modèle d'évaluation ont été les suivantes :

Date d'ouverture des plans	3 mai 2018	3 mai 2018	3 mai 2018	26 mai 2021	Total
Date d'attribution des actions gratuites	30/07/2020	30/07/2020	30/07/2020	19/10/2021	
Quantités attribuées	66.667	66.667	66.666	550.000	750.000
Maturité jusqu'à l'échéance	1 an	2 ans	3 ans	3 ans	
Rotation cumulée à la date d'attribution	0%	0%	0%	0%	
Juste valeur des actions (en euros)	1,06€	1,06€	1,06€	1,45€	
Coût exercice 2020 (en K€)	29	15	10	-	54
Coût exercice 2021 (en K€)	41	35	24	53	153

Provisions pour retraite

Ces provisions concernent essentiellement les régimes à prestations définies, non financés, en France. Sur l'exercice écoulé, les engagements de retraite ont diminué et s'élèvent à K€ 319 au 31 décembre 2021 contre K€ 340 au 31 décembre 2020.

Les principales hypothèses actuarielles retenues au titre de ces régimes sur 2021 sont :

- Application d'un taux de revalorisation annuel des salaires de 2,5 % ;
- Application d'un taux d'actualisation net d'inflation de 0,98% ;
- Il a été considéré que les départs interviendraient à l'âge légal de départ à la retraite ;
- L'hypothèse de rotation des effectifs a été mise à jour en fonction de l'historique des départs des cinq dernières années ;
- Départ à l'initiative du salarié ;
- Age de départ à la retraite : 67 ans.

La charge de l'exercice correspondant à la somme du coût des services rendus, est entièrement constatée en « Charges de personnel ».

3.5.6. Frais de recherche et développement

En 2021 et 2020, le Groupe n'a pas capitalisé de frais de développement. Le Groupe bénéficie d'un Crédit d'Impôt Recherche qui est déduit des charges de recherche et développement.

(en milliers d'euros)	2021	2020
Dépenses de recherche et développement	(5 037)	(6 239)
Dépenses de recherche et développement financées par crédit d'impôt recherche	38	248
Amortissement des frais de développement immobilisés	(740)	(740)
Total des frais de recherche et développement constatés en résultat	(5 739)	(6 731)

3.5.7. Autres produits et charges opérationnels

(en milliers d'euros)	2021	2020
Résultats de cession	-	10 005
Autres produits et charges opérationnels	725	242
Total	725	10 247

Pour rappel, sur l'exercice 2020, le résultat de cession pour K€ 10 005 correspondait à la mise à juste valeur des titres Vitis suite au changement de méthode de consolidation .

Les autres produits et charges opérationnels correspondent essentiellement à des ajustements de provisions fournisseurs.

3.5.8. Résultat financier

Les principales composantes du résultat financier sont les suivantes :

(en milliers d'euros)	2021	2020
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	3	-
Coût de l'endettement financier brut	(47)	(114)
Coût de l'endettement financier net	(44)	(114)
Gains (pertes) nets de change	(34)	41
Autres charges et produits financiers	(10)	(20)
Autres produits et charges financiers	(44)	21
Résultat financier	(88)	(93)

Au 31 décembre 2021 la perte financière atteint K€ 88 et comprend principalement le coût de l'endettement financier relatif à la mise en place de solutions de financement et à une perte de change.

3.5.9. Impôts sur les résultats

Ventilation de la charge ou du produit d'impôts

La charge d'impôts sur les bénéfices se ventile comme suit :

(en milliers d'euros)	2021	2020
(Charge) Produit d'impôt courant	(2)	(16)
(Charge) Produit d'impôts différés	483	-
Total	481	(16)

Impôts différés

Impôts différés constatés dans l'état de la situation financière

L'impôt différé est déterminé selon l'approche bilancielle de la méthode du report variable pour toutes les différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs et leurs bases fiscales. Les éléments suivants ne donnent pas lieu à la constatation d'impôts différés :

- l'écart d'acquisition non déductible fiscalement,
- la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable,

- les différences temporelles liées à des investissements dans des filiales, coentreprises ou entreprises associées dans la mesure où elles ne s'inverseront pas dans un avenir prévisible.

L'évaluation des actifs et des passifs d'impôt différé repose sur la façon dont le Groupe s'attend à recouvrer ou régler la valeur comptable des actifs et passifs, en utilisant les taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Un actif d'impôt différé n'est comptabilisé que dans la mesure où il est probable que le Groupe disposera de bénéfices futurs imposables sur lesquels cet actif pourra être imputé. Les actifs d'impôt différé sont réduits lorsqu'il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible.

(en milliers d'euros)	31/12/2021	variation	reclassement	31/12/2020
Déficits fiscaux activés	1 899	(384)		2 283
Juste valeur immobilisations incorporelles	(1 348)	650		(1 997)
Autres décalages temporaires	(69)	217		(286)
Total	483	483	-	-

Rapprochement de l'impôt comptabilisé et de l'impôt théorique

L'écart entre l'impôt sur les sociétés calculé selon le taux en vigueur en France et le produit ou la charge d'impôt au compte de résultat s'analyse comme suit :

(en milliers d'euros)	2021	2020
Résultat avant impôt hors résultat des filiales mises en équivalence	(3 781)	4 134
<i>Taux d'impôt en vigueur</i>	<i>27,38%</i>	<i>28,92%</i>
(Charge) Produit d'impôt théorique calculé au taux en vigueur	1 035	(1 196)
Incidence sur la (charge) produit d'impôt des :		
Déficits antérieurement activés : diminution du taux d'impôt et déficits non utilisés	-	(869)
Déficits de la période non activés	(613)	(1 092)
Déficits antérieurs non activés utilisés sur l'exercice	86	183
Différentiel de taux	(14)	3
Impôt sur la charge calculée au titre d'IFRS 2	(42)	(16)
Autres différences	29	2 971
(Charge) Produit d'impôt constaté au compte de résultat	481	(16)

Au 31 décembre 2021, les déficits fiscaux du Groupe qui pourraient être utilisés sur les bénéfices futurs se répartissent comme suit :

(en milliers d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Netgem SA non activés	20 592	22 558
Netgem SA activés (*)	2 389	1 348
Vitis non activé	15 934	11 942
Vitis activé	4 964	6 839
Netgem UK	178	120
Netgem Mexico	241	539
Total	44 298	43 346

(*) au 31-12-21 les actifs d'impôts différés sur différences temporaires ou sur déficits reportables ne sont pas constatés au-delà des impôts différés nets passifs, lorsque leur réalisation n'est pas probable

État de la situation financière

3.5.10. Écarts d'acquisition – regroupements d'entreprises

La variation des écarts d'acquisition en valeur nette se décompose comme suit :

(en milliers d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Valeur nette en début d'exercice	12 008	4 295
Ecart d'acquisition Vitis	-	7 713
Valeur nette en fin d'exercice	12 008	12 008

Un test de dépréciation des écarts d'acquisition a été réalisé au 31 décembre 2021 en comparant la valeur comptable des capitaux propres (part du Groupe) consolidés à la valorisation fondée sur une actualisation des flux de trésorerie projetés à 4 ans et à l'application d'un multiple d'Ebitda de comparables du secteur pour le calcul de la valeur terminale. Les multiples d'Ebitda utilisés résultent de comparables boursiers opérant sur le marché des plateformes numériques de divertissement (software et hardware) en Europe.

3.5.11. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles qui ont été acquises par le Groupe sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements (voir ci-dessous) et du cumul des éventuelles pertes de valeur (cf. § *Dépréciation*).

Les dépenses de développement engagées en vue de la production de matériels nouveaux ou substantiellement améliorés, sont comptabilisées en tant qu'immobilisation si le Groupe peut démontrer, notamment, la faisabilité technique et commerciale du matériel et la disponibilité de ressources suffisantes pour achever le développement. Ces conditions sont considérées remplies lorsque les six critères de capitalisation imposés par la norme IAS 38.57 sont démontrés. Les autres dépenses de développement, engagées notamment en vue de la maintenance évolutive et de l'optimisation courante des matériels sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

L'amortissement est comptabilisé en charges selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée des immobilisations incorporelles sauf si elle est indéterminée.

Pour les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée, un test de dépréciation est effectué dès qu'il y a un indice qu'un actif a pu perdre de sa valeur et au moins une fois par an au 31 décembre. Les autres immobilisations incorporelles sont amorties dès qu'elles sont prêtes à être mises en service.

Les durées d'utilité estimées sont les suivantes :

- Frais de développement 1,5 à 5 ans
- Logiciels 1 à 5 ans
- Relations clients 3 ans

VALEUR BRUTE (en milliers d'euros)	Logiciels et licences	Frais de développe ment capitalisés	Relations clients	Marques	Total
Au 1er janvier 2020	538	4 009	775	339	5 661
Acquisitions	985		625		1 610
Sorties	(1 137)				(1 137)
Variation de périmètre	2 745	3 700	3 600	1 975	12 020
Au 31 décembre 2020	3 131	7 709	5 000	2 314	18 154
Acquisitions	824				824
Sorties	(1 069)				(1 069)
Au 31 décembre 2021	2 886	7 709	5 000	2 314	17 909

AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS (en milliers d'euros)	Logiciels et licences	Frais de développe ment capitalisés	Relations clients	Marques	Total
Au 1er janvier 2020	(518)	(4 006)	(775)	(339)	(5 639)
Dotations	(1 121)	(740)	(1 304)		(3 165)
Sorties & Reprises de provision	1 137				1 137
Variation de périmètre	(1 745)				(1 745)
Au 31 décembre 2020	(2 247)	(4 746)	(2 079)	(339)	(9 412)
Dotations	(1 088)	(740)	(1 408)		(3 236)
Sorties & Reprises de provision	1 059				1 059
Au 31 décembre 2021	(2 276)	(5 486)	(3 487)	(339)	(11 589)

VALEUR NETTE	Logiciels et licences	Frais de développe ment capitalisés	Relations clients	Marques	Total
Au 31 décembre 2020	884	2 963	2 921	1 975	8 742
Au 31 décembre 2021	610	2 223	1 513	1 975	6 320

L'acquisition de logiciels & licences sur l'exercice 2021 pour K€ 824 est liée essentiellement à l'immobilisation de minimums garantis payés aux éditeurs .

Sur l'exercice 2021, le Groupe n'a pas capitalisé de frais de développement du fait des six critères de capitalisation qui n'ont pas été remplis.

3.5.12. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) diminué du cumul des amortissements (voir ci-dessous) et du cumul des pertes de valeur (cf. § *Dépréciation*).

Lorsque des composants des immobilisations corporelles ont des durées d'utilité différentes, ils sont comptabilisés en tant qu'immobilisations corporelles distinctes.

L'amortissement est comptabilisé en charges selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée pour chaque composant d'une immobilisation corporelle. Les durées d'utilité estimées sont les suivantes :

VALEUR BRUTE (en milliers d'euros)	Constructions	Matériels et outillages – Installations techniques	Box	Autres immobilisations corporelles	Total
Au 1er janvier 2020	-	733	1 944	656	3 333
Acquisitions	60	319	6 055	103	6 537
Sorties		(561)	(565)	(192)	(1 318)
Variation de périmètre		1 470	3 164	101	4 735
Reclassement	68	39		144	251
Ecart de conversion			8	(31)	(23)
Au 31 décembre 2020	128	2 000	10 606	781	13 515
Acquisitions		258	5 444	8	5 710
Sorties			(1 068)	(55)	(1 123)
Ecart de conversion			44	7	51
Au 31 décembre 2021	128	2 258	15 026	741	18 153

AMORTISSEMENTS (en milliers d'euros)	Constructions	Matériels et outillages – Installations techniques	Box	Autres immobilisations corporelles	Total
Au 1er janvier 2020	-	(659)	(280)	(512)	(1 451)
Dotations	(18)	(580)	(2 904)	(116)	(3 618)
Sorties		558	568	129	1 255
Variation de périmètre		(613)	(1 424)	(87)	(2 124)
Reclassement	(68)	(39)		(144)	(251)
Ecart de conversion				9	9
Au 31 décembre 2020	(86)	(1 333)	(4 040)	(721)	(6 180)
Dotations	(30)	(464)	(4 274)	(37)	(4 805)
Sorties			124	74	198
Ecart de conversion			(14)	(7)	(21)
Au 31 décembre 2021	(116)	(1 797)	(8 204)	(691)	(10 808)

VALEUR NETTE	Constructions	Matériels et outillages – Installations techniques	Box	Autres immobilisations corporelles	Total
Au 31 décembre 2020	42	667	6 566	60	7 335
Au 31 décembre 2021	12	461	6 822	50	7 345

Dans certains contrats clients, des équipements électroniques sont loués dans le cadre de bouquets de services opérés dans le cloud. Ces équipements sont amorties sur 3 ans.

Ces acquisitions d'équipements sur l'exercice 2021 s'élèvent à K€ 5 444 et le total des amortissements de l'année à K€ 4 274.

3.5.13. Droits d'utilisation des actifs loués

Le Groupe applique depuis le 1er janvier 2019 la norme IFRS 16 « Contrats de location » et a choisi d'appliquer pour la transition la méthode rétrospective simplifiée prévoyant l'application du nouveau traitement comptable aux contrats de location en cours au 1er janvier 2019.

Dans le cadre de la mise en oeuvre de cette norme, le Groupe évalue si un contrat est un contrat de location selon IFRS 16 en appréciant, à la date d'entrée dudit contrat, si ce dernier

porte sur un actif spécifique, si le Groupe obtient la quasi totalité des avantages économiques liés à l'utilisation de l'actif et a la capacité de contrôler l'utilisation de cet actif.

Lorsque ces caractéristiques existent, le Groupe comptabilise, au moment où l'actif est mis à sa disposition :

- un nouvel actif appelé Droit d'Usage qui représente le droit d'utiliser l'actif loué pendant la durée du contrat de location ;
- une dette dénommée Dette locative IFRS 16 représentant l'engagement de paiement des loyers.
- une charge d'amortissement du droit d'utilisation de l'actif et d'une charge financière relative aux intérêts sur la dette de loyers qui se substituent en partie à la charge opérationnelle constatée précédemment au titre des loyers. La durée d'amortissement du droit d'utilisation est déterminée sur la base de la durée du contrat, avec prise en compte d'une option de renouvellement ou de résiliation lorsque son exercice est raisonnablement certain ;
- dans le tableau des flux de trésorerie, les paiements au titre du remboursement de la dette affectent les flux de financement.

Le taux d'actualisation utilisé pour calculer la dette de loyer est déterminé, pour chaque bien, en fonction du taux marginal d'endettement à la date de commencement du contrat. Ce taux correspond au taux d'intérêt qu'aurait obtenu Netgem en tant qu'entité preneuse au début du contrat de location, pour financer l'acquisition du bien loué, soit 2% par an.

Le Groupe applique une méthode unique de comptabilisation pour tous ses contrats de location, à l'exception des contrats de courte durée (durée inférieure ou égale à 12 mois) ou portant sur des actifs de faible valeur (inférieure à 5.000 euros).

Les loyers des contrats exemptés ainsi que les paiements variables demeurent comptabilisés directement en charges opérationnelles.

(en milliers d'euros)	01/01/2021	Souscription	Remboursement	Dotations aux amortissements	Autres Flux	31/12/2021
ACTIF						
Droits d'utilisation sur contrats de location	1 771				(722)	1 049
Amortissements des droits d'utilisation	(920)			(419)	669	(670)
Valeur nette droits d'utilisation	851	-	-	(419)	(53)	379

(en milliers d'euros)	01/01/2021	Souscription	Remboursement	Dotation aux amort	Autres Flux	31/12/2021
PASSIF						
Passif financier sur contrats de location non courant	378				(378)	-
Passif financier sur contrats de location courant	471		(478)		388	381
Passif financier	848	-	(478)	-	10	381

(en milliers d'euros)	31/12/2021
Compte de résultat	
Location	429
Dotation aux amortissements	(419)
Intérêts	(8)
Impact au compte de résultat	2

La charge de loyers au titre des contrats de location non capitalisés s'élève à K€ 627 au 31 décembre 2021.

3.5.14. Actifs financiers

(en milliers d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Part à + 1 an créance financière sur contrat de lease back d'équipements	-	-
Autres actifs financiers non courants	576	60
Total des actifs financiers non courants	576	60

3.5.15. Stocks

Les stocks sont constitués de box et de composants. Ils sont évalués au coût d'achat, calculé selon la méthode du premier entré - premier sorti (composants) et au coût de production (box). Une dépréciation des stocks est constituée dès lors que leur valeur nette de réalisation devient inférieure à leur coût.

(en milliers d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Valeur brute	1 082	478
Provisions cumulées	-	(28)
Valeur nette	1 082	450
(en milliers d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Composants électroniques	573	18
Produits finis	509	432
Total valeur nette	1 082	450

La valeur nette des stocks au 31 décembre 2021 s'établit à K€ 1 082 contre K€ 450 au 31 décembre 2020. Elle correspond principalement à la valeur nette de produits finis et de composants.

Les stocks de produits finis (box) et de composants au 31 décembre 2021 sont destinés à assurer les livraisons de l'année 2022.

3.5.16. Clients et comptes rattachés

Depuis le 1^{er} janvier 2018, la dépréciation des créances commerciales doit être calculée selon le modèle des « pertes attendues ».

La clientèle du groupe se répartit entre :

- des opérateurs multi-services, très concentrés, pour lesquels le modèle de « pertes attendues » est peu adapté : aucune dépréciation concernant ces clients n'a été enregistrée au 31 décembre 2021 ;
- des abonnés Vitis : les créances concernant ces clients ont fait l'objet d'une dépréciation dont la méthode d'évaluation satisfait le modèle des "pertes attendues".

(en milliers d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Valeur brute	6 643	7 517
Provisions cumulées	(814)	(1 299)
Valeur nette	5 829	6 218
<i>Créances nettes à moins d'un an</i>	<i>5 829</i>	<i>6 218</i>

3.5.17. Autres actifs courants

(en milliers d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
État – impôt sur les bénéfices et crédit d'impôt recherche.	1 519	3 156
Créances fiscales et sociales	651	1 058
Charges constatées d'avance.	956	1 199
Autres actifs à court terme	251	128
Total des autres créances et comptes de régularisation	3 377	5 541
<i>Autres actifs courants à moins d'un an</i>	<i>3 377</i>	<i>5 541</i>

La baisse significative du poste "Etat-impôt sur les bénéfices et crédit d'impôt recherche" est liée au remboursement d'une partie des crédits d'impôt recherche historiques.

3.5.18. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les liquidités et les placements à court terme. Pour qu'une valeur mobilière soit considérée comme un équivalent de trésorerie, elle doit être liquide, facilement convertible en un montant connu de trésorerie et être soumise à un risque négligeable de variation de valeur.

(en milliers d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Disponibilités	3 651	5 996
Valeurs mobilières de placement et comptes à terme	2 791	4 201
Total des disponibilités	6 442	10 197

Les disponibilités détenues en banque sont principalement libellées en euros, usd et gbp.

3.5.19. Capitaux propres et informations sur le capital

Capital social

Au 31 décembre 2021, le capital social s'élève à K€ 6 144 et est libéré intégralement. Il est composé de 30.721.059 actions d'une seule catégorie et d'une valeur nominale de 0,20 euro.

Gestion des capitaux propres

Dans le cadre de la gestion de ses capitaux propres, le Groupe a pour objectif d'améliorer la notation du risque de crédit propre et de disposer de ratios sur capital sains de manière à faciliter son activité et maximiser la valeur pour les actionnaires.

Le Groupe gère la structure de ses capitaux propres et procède à des ajustements en regard de l'évolution des conditions économiques. Pour maintenir ou ajuster la structure du capital, le Groupe peut décider du paiement de dividendes aux actionnaires, rembourser une partie du capital ou émettre de nouvelles actions.

L'exercice 2021 a été marqué par l'absence de distribution de dividende.

À ce jour, compte tenu d'un endettement financier modéré et du niveau de la trésorerie et des capitaux propres du Groupe au cours des trois derniers exercices, le suivi de ratios d'endettement par rapport aux capitaux propres n'a pas été jugé pertinent.

Programme d'achat d'actions

Le 26 mai 2021, les actionnaires de la Société ont autorisé la mise en œuvre d'un nouveau programme d'achat d'actions de la Société dans la limite d'un nombre maximal d'actions représentant jusqu'à 10% du capital social et ce pour une période de dix-huit mois. Ce programme remplace celui approuvé par les actionnaires en mai 2020.

Le montant global des fonds pouvant être affectés à la réalisation de ce programme de rachat d'actions ne peut excéder € 5 millions.

Au 31 décembre 2021, les actifs figurant au compte de liquidité correspondent à 112.695 actions propres valorisées à K€ 176 et à K€ 187 en espèces. Sur la période comprise entre le 1^{er} janvier 2021 et le 31 décembre 2021, le nombre d'actions acquises et cédées dans le cadre de ce contrat s'est établi respectivement à 800.157 et 890.570 et les opérations réalisées dans le cadre de ce contrat ont généré une plus-value de K€ 96 pour Netgem.

Par ailleurs, au 31 décembre 2021, la Société détenait 1.630.629 actions en trésorerie, achetées dans le cadre de programmes d'achat d'actions et valorisées K€ 3 921 au cours d'achat, soit € 2,40 par action. Ces actions ont fait l'objet d'une revalorisation au cours de clôture qui a conduit la Société à constater une reprise de provision dans les comptes sociaux de Netgem SA au 31 décembre 2021 à hauteur de K€ 770.

En 2021, la Société n'a acheté aucune de ses propres actions dans le cadre d'un programme d'achat d'actions, hors contrat de liquidité.

3.5.20. Provisions

Une provision est comptabilisée dans l'état de la situation financière lorsque le Groupe a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé et lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources non représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation.

(en milliers d'euros)	31/12/2020	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	31/12/2021
Provisions à caractère social	53	43	-	-	96
Autres provisions	455	-	(20)	(125)	310
Total provisions	508	43	(20)	(125)	406
<i>Dont part à plus d'un an</i>	-	-	-	-	-
<i>Dont part à moins d'un an</i>	508	43	(20)	(125)	406

Au 31 décembre 2021, les provisions concernent essentiellement des contrats fournisseurs, le risque financier supporté par le Groupe en cas de non restitution des box mise à la disposition des clients et deux litiges sociaux.

3.5.21. Passifs financiers

(en milliers d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Part à + 1 an des financements obtenus auprès d'établissements financiers	212	1 396
Passifs sur contrats de location	-	378
Autres passifs financiers non courants	-	-
Total des passifs financiers non courants	212	1 774

(en milliers d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Part à - 1 an des financements obtenus auprès d'établissements financiers	1 837	3 726
Passifs sur contrats de location	381	471
Autres passifs financiers courants	-	-
Total des passifs financiers courants	2 218	4 197

Les passifs financiers non courants (K€ 212) correspondent à la part à plus d'un an d'un crédit bancaire accordé à la filiale Vitis. Les passifs financiers courants (K€ 1 837) correspondent essentiellement aux dépôts reçus pour garantie des clients Vitis.

Dans le cadre de l'application de la norme IFRS 16, les passifs sur contrats de location correspondent à la dette financière due au titre de l'obligation de paiement des loyers pendant la durée de ces contrats.

3.5.22. Fournisseurs et comptes rattachés

(en milliers d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Fournisseurs	4 039	4 217
Fournisseurs – factures non parvenues	5 200	6 418
Total des Fournisseurs	9 239	10 635

3.5.23. Autres passifs courants

(en milliers d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Dettes fiscales et sociales	1 617	1 976
Produits constatés d'avance	3 730	3 269
Acomptes sur commandes et avoirs	53	212
Impôt sur les sociétés	1	2
Autres dettes	170	280
Total	5 571	5 739

La hausse du poste "Produits constatés d'avance" est liée à la facturation de frais d'activation qui sont lissés sur la durée des contrats.

3.5.24. Actifs et passifs financiers

Les tableaux ci-après présentent la ventilation par nature et par catégorie des actifs et passifs financiers du Groupe aux 31 décembre 2021 et 2020 :

ACTIFS & PASSIFS FINANCIERS 2021 (en milliers d'euros)	Ventilation par catégorie d'instruments					
	Valeur nette comptable	Juste valeur par résultat	Prêts et créances	Instruments détenus jusqu'à l'échéance	Autres dettes	Dettes au coût amorti
Actifs financiers non courants	576		576			
Clients et comptes rattachés	5 829		5 829			
Équivalents de trésorerie	2 791	2 791				
Trésorerie	3 651	3 651				
Autres actifs courants	3 381		3 216	165		
TOTAL ACTIFS FINANCIERS	16 228	6 442	9 621	165		
<i>dont valeur brute</i>	<i>17 053</i>	<i>6 442</i>	<i>10 446</i>	<i>165</i>		
<i>dont dépréciation</i>	<i>(825)</i>		<i>(825)</i>			
Passifs financiers non courants	212					212
Emprunts et dettes financières, part > 1 an	212					212
Avances d'actionnaires, part > 1 an	-					
Autres passifs financiers non courants	-					
Passifs financiers courants	17 028				14 810	2 218
Emprunts et dettes financières, part < 1 an	2 218					2 218
Emprunts obligataires convertibles en actions	-					
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 239				9 239	
Autres passifs courants	5 571				5 571	
TOTAL PASSIFS FINANCIERS	17 240	-	-	-	14 810	2 430

ACTIFS & PASSIFS FINANCIERS 2020 (en milliers d'euros)	Ventilation par catégorie d'instruments					
	Valeur nette comptable	Juste valeur par résultat	Prêts et créances	Instruments détenus jusqu'à l'échéance	Autres dettes	Dettes au coût amorti
Actifs financiers non courants	60		60			
Clients et comptes rattachés	6 218		6 218			
Équivalents de trésorerie	4 201	4 201				
Trésorerie	5 996	5 996				
Autres actifs courants	5 551		5 551			
TOTAL ACTIFS FINANCIERS	22 026	10 197	11 829			
<i>dont valeur brute</i>	<i>23 428</i>	<i>10 197</i>	<i>13 231</i>			
<i>dont dépréciation</i>	<i>(1 402)</i>	<i>-</i>	<i>(1 402)</i>			
Passifs financiers non courants	1 774					1 774
Emprunts et dettes financières, part > 1 an	1 774					1 774
Avances d'actionnaires, part > 1 an	-					-
Autres passifs financiers non courants	-					-
Passifs financiers courants	22 971	-	-	109	16 265	6 597
Emprunts et dettes financières, part < 1 an	4 197					4 197
Emprunts obligataires conv. en actions	2 400					2 400
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 635					
Autres passifs courants	5 739			109		
TOTAL PASSIFS FINANCIERS	24 745	-	-	109	16 265	8 371

Les actifs financiers non courants sont essentiellement constitués de dépôts et cautionnements versés par les entités du Groupe, créances clients et des disponibilités liées au contrat de liquidité.

3.5.25. Analyses complémentaires au Tableau des flux de trésorerie

Variations du BFR

(en milliers d'euros)	31/12/2020	Variation du BFR	Variations non cash		31/12/2021
			Ecart de conversion	Autres variations	
Stocks	450	627	4	-	1 082
Clients	6 218	(507)	118	-	5 829
Autres actifs courants	5 541	(2 366)	39	163	3 377
Actifs courants	12 209	(2 245)	161	163	10 288
Fournisseurs	10 635	(1 366)	29	(59)	9 239
Autres passifs courants	5 689	7	54	(208)	5 542
Passifs courants	16 324	(1 359)	83	(267)	14 781
Augmentation (diminution) du BFR	4 115	887	(79)	(430)	4 493

Variations des passifs liés aux activités de financement

(en milliers d'euros)	31/12/2020	Flux de trésorerie	Variations non cash			31/12/2021
			Acquisition	Ecart de conversion	Autre variation	
Part à + 1 an des financements obtenus auprès d'établissements financiers	1 396	(1 062)			(122)	212
Part à - 1 an des financements obtenus auprès des établissements financiers	3 726	(2 026)		15	122	1 837
Passifs sur contrats de location non courants	378			3	(381)	-
Passifs sur contrats de location courants	471	(478)		9	381	383
Total des passifs financiers	5 971	(3 566)		27	-	2 432

Informations complémentaires

3.5.26. Juste valeur des instruments financiers

Au 31 décembre 2021 le Groupe avait contracté différents contrats d'achats à terme EUR/USD totalisant USD 4,0 millions. La juste valeur de ces instruments de couverture a été constatée en Instruments financiers pour un montant de € + 0,2 million en contrepartie des réserves s'agissant d'instruments de couverture de trésorerie efficaces.

3.5.27. Informations sur les risques financiers

Outre les risques décrits par la Société au paragraphe « Risques opérationnels » du Rapport de Gestion (2.9.2), le Groupe est exposé aux risques financiers suivants:

Risques de change

Compte tenu du caractère international de son activité et de ses implantations, le Groupe est exposé à un risque de change tant à l'égard de ses clients qu'à l'égard de ses fournisseurs. Au 31 décembre 2021, la position nette de change par devise est la suivante :

Données en millions d'euros	GBP	USD
Actifs	2 665	924
Passifs	(885)	(1 177)
Position nette en devises avant gestion	1 780	(253)
Couverture	-	623
Position nette en devises après gestion	1 780	370
Position nette en euros après gestion	2 118	326
<i>Impact sur la position nette de la variation de -1% de la devise</i>	21	3

En cas de fourniture de box à ses clients, le Groupe réalise la majeure partie de ses achats en USD. Une partie limitée des contrats clients du Groupe est libellée en USD. Pour la part de ses achats non couverte par ses contrats clients libellés en USD, le Groupe achète des USD sur les marchés financiers, dans le cadre d'opérations de change à terme ou spot. Les achats d'USD sont réalisés lorsque les engagements dans cette devise deviennent suffisamment probables et lorsqu'ils atteignent des montants significatifs.

Les états financiers consolidés du Groupe sont présentés en euros. L'exposition au risque de conversion découle de ce que les actifs, passifs, produits et charges des filiales dont la monnaie fonctionnelle est différente de l'euro, USD (Netgem Singapore) ou le GBP (filiale anglaise), sont convertis en euros au cours de change applicable, pour être inclus dans les comptes consolidés du Groupe. La politique du Groupe est de ne pas couvrir le risque de conversion

Il ne peut être donné aucune garantie sur le fait que le Groupe pourra gérer efficacement dans le futur son risque de change et que la politique suivie lui permettra de ne pas subir de pertes du fait de ce risque ou de maintenir un niveau de marge satisfaisant.

La Société négocie les conditions des couvertures de risques de change au mieux de ses intérêts sans toutefois pouvoir garantir que les taux négociés constitueront les meilleurs taux de couverture du marché ni qu'elle sera en mesure de négocier des taux raisonnables.

Toute dégradation des conditions de négociation de ces taux ou évolution défavorable des taux pourrait avoir un impact défavorable sur les résultats et la situation financière du Groupe.

Risques sur actions

La Société est exposée au risque sur actions du fait des actions Netgem qu'elle détient en trésorerie.

Au 31/12/2021, en K€ (données sociales)	Total
1.743.324 actions Netgem valorisées à 1,628 € par action (cours moyen de décembre 2021)	2 838

Le Groupe a mis en place une politique de gestion de la trésorerie ayant pour objectif de limiter les placements à des instruments financiers liquides. Les disponibilités du Groupe sont essentiellement exprimées en euros et concentrées dans des banques de type G-SIFI.

Risques de crédit, risque de concentration clients et risques pays

Les créances sur lesquelles le Groupe encourt un risque de crédit ou de contrepartie sont principalement les créances clients.

Vis à vis de ses clients, le Groupe est confronté aux risques suivants :

- **Risque d'impayé** : concernant les clients de l'activité B2C, qui font l'objet d'une politique de provisionnement ; concernant les clients opérateurs, le Groupe procède au suivi régulier de leur notation et peut dans certains cas souscrire une couverture de ce risque. Sur 2021, le Groupe a dû faire face à la défaillance d'un opérateur anglais Origin

qui s'est brutalement placé sous la protection d'un mandataire ad'hoc durant l'été, finalement après discussions commerciales, le parc de clients d'Origin a été repris en octobre par Talk Talk permettant ainsi de continuer la facturation ;

- Risque de rotation clients (« churn ») : en fonction notamment de la pression concurrentielle, le churn pourrait être revu à la hausse ;
- Risque de concentration : le tableau ci-dessous récapitule le pourcentage du chiffre d'affaires réalisé au cours des exercices clos les 31 décembre de 2017 à 2021 auprès des cinq et dix principaux clients du Groupe par rapport au chiffre d'affaires total de ces exercices :

Données IFRS consolidées	2021	2020	2019	2018	2017
% du chiffre d'affaires réalisé auprès des cinq principaux clients par rapport au chiffre d'affaires total	48,2%	53,9%	74,7%	58,9%	62,4%
% du chiffre d'affaires réalisé auprès des dix principaux clients par rapport au chiffre d'affaires total	60,9%	64,6%	93,0%	87,1%	91,2%

Les créances commerciales sont toutes à moins d'un an.

Si l'un des principaux clients du Groupe décidait de limiter son activité avec Netgem ou de mettre fin à ses relations commerciales avec le Groupe ou faisait défaut, cela pourrait avoir un impact défavorable significatif sur les résultats et la situation financière du Groupe mais de manière progressive. En effet, la base d'abonnés serait encore exploitée pendant quelques années et ne disparaîtrait pas brutalement .

La Société bénéficie d'une garantie pour remplacement de produits non conforme aux spécifications sur une durée de 24 mois à compter du départ de l'usine des produits, notamment en cas de défaut épidémique.

Malgré les précautions prises par le Groupe, le défaut d'un client ou d'un fournisseur ou la matérialisation d'un risque pays pourrait avoir un impact défavorable sur les résultats et la situation financière du Groupe.

3.5.28. Engagements hors état de la situation financière

Dans le cadre de ses activités, le Groupe est amené à prendre un certain nombre d'engagements. Certains engagements ont fait l'objet de provisions (engagements liés aux retraites et autres avantages accordés aux personnels, litiges, etc.).

Les engagements hors état de la situation financière et passifs éventuels sont listés ci-après.

Le Groupe s'est engagé pour les montants suivants :

(en milliers d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Avals, cautions et garanties donnés	228	-
Engagements d'achats de composants formalisés dans des commandes émises	1 738	760
Total	1 966	760

Le montant de K€ 228 correspond à une garantie bancaire émise en faveur du bailleur des locaux de Netgem SA à Paris.

Netgem peut être amené à prendre des engagements de production ou d'achat de composants auprès de ses fournisseurs (pas toujours couverts par des commandes de clients), afin de pouvoir respecter certains délais de livraison. De tels engagements à découvert sont limités et surveillés afin de ne pas dépasser des limites de risque définies en interne comme raisonnables.

Les garanties sur équipements défectueux données aux clients et reçues symétriquement des fournisseurs ne sont pas valorisables mais constituent des engagements donnés et reçus.

Engagements financiers reçus

Il n'y a aucun engagement reçu à la clôture de l'exercice 2021.

3.5.29. Rémunération des dirigeants

Les principes et les critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature attribuables aux dirigeants mandataires sociaux pour l'exercice 2021 ont été revus par le Conseil d'administration du 18 mars 2021.

Au cours de l'Assemblée Générale du 26 mai 2021 les actionnaires ont autorisé le versement d'une rémunération fixe alloué au Conseil d'administration de Netgem pour l'exercice en cours d'un montant global de K€ 140. Le montant versé en 2021, s'établit à K€ 90.

Le montant total des rémunérations au titre des avantages à court terme et avantages en nature alloués aux membres des organes de direction et d'administration de la Société, paiements en actions inclus, s'est élevé à K€ 1 634 en 2021 contre K€ 1 494 en 2020. Ces montants incluent la rémunération allouée au titre des paiements en actions pour K€ 119 en 2021 et K€ 54 en 2020 (IFRS 2).

Les mandataires sociaux de Netgem ne bénéficient d'aucune prime de départ ou d'arrivée, ni d'un régime complémentaire de retraite spécifique.

3.5.30. Informations sur les parties liées

Les transactions et soldes entre Netgem et ses filiales consolidées par intégration globale sont totalement éliminées en consolidation.

Les soldes et transactions indiqués ci-dessous sont principalement liés à l'exécution de la convention conclue avec la société J2H (cf. rapport sur les conventions réglementées).

(en milliers d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Créances clients		
Titres de participation et créances rattachées		
ACTIF	-	-
Dettes fournisseurs	35	32
Autres dettes		
PASSIF	35	32
Autres achats et charges externes	113	109
Charges de personnel		
Charges	113	109
Chiffre d'affaires		
Produits financiers		
PRODUITS	-	-

3.5.31. Événements post-clôture

Confiant dans la stratégie du groupe Netgem et dans sa capacité à générer de la trésorerie opérationnelle, le conseil d'administration va proposer à l'Assemblée générale du 1er juin 2022 ,de reprendre le versement d'un dividende à hauteur de 3 cts d'euros par action.

3.5.32. Honoraires des commissaires aux comptes

Commissaires aux comptes titulaires

- Cabinet Mazars, représenté par Julien Madile, titulaire ;
- Cabinet ACEFI CL, représenté par Matthieu Morkowitch, titulaire.

Honoraires des contrôleurs légaux des comptes et des membres de leurs réseaux

Le tableau ci-après récapitule le montant hors taxes des honoraires facturés par les contrôleurs légaux de la Société et les membres de leurs réseaux au titre des prestations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021 pour la Société et ses filiales françaises et étrangères consolidées par intégration globale :

Honoraires des commissaires aux comptes (en euros)	MAZARS		CABINET ACEFI CL		TOTAL	
	2021	2020	2021	2020	2021	2020
AUDIT :						
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :						
Émetteur	74 534	82 887	35 410	50 626	109 944	133 513
Filiales intégrées globalement	42 788	19 737	13 000	17 000	55 788	36 737
Missions accessoires :						
Émetteur		15 000				15 000
Filiales intégrées globalement						
Sous-total AUDIT	117 322	117 624	48 410	67 626	165 732	185 250
Service autre que la certification des comptes (« SACC »)						
Sous-total CONSEIL	-	-	-	-	-	-
TOTAL GENERAL	117 322	117 624	48 410	67 626	165 732	185 250

3.6. Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

A l'Assemblée Générale de la société Netgem,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société Netgem relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, [le cas échéant : outre le point décrit dans la partie « Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation »,] nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

- Les écarts d'acquisition dont les montants nets figurant au bilan du 31 décembre 2021 s'établissent à 12 millions d'euros, ont fait l'objet d'un test de dépréciation selon les modalités décrites dans la note 3.5.10 de l'annexe des comptes consolidés. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées et dans le cadre de notre appréciation des règles et méthodes comptables appliquées, nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests de dépréciation, notamment en prenant connaissance des processus mis en place par la Direction pour la réalisation de ces tests. Nous avons également apprécié le caractère raisonnable des prévisions de flux de trésorerie et des hypothèses utilisées. Enfin, nous avons vérifié que la note 3.5.10 de l'annexe aux comptes consolidés donnait une information appropriée.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport sur la gestion du groupe du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé

d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité

d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Fait à Paris et Courbevoie, le 22 avril 2022

Les Commissaires aux comptes

Mazars

Julien Mabile

Acefl CL

Matthieu Mortkowitch

4. Comptes annuels 2021

4.1. Compte de résultat de Netgem SA

Établis en normes françaises, montants exprimés en milliers d'euros.

COMPTE DE RÉSULTAT NETGEM SA	Notes	Exercices clos le 31 décembre	
		2021	2020
Production vendue de biens	4.4.4	2 362	5 488
Production vendue de services	4.4.4	9 010	6 116
Coût d'achat des biens et services vendus		(2 947)	(4 768)
Autres achats et charges externes		(1 766)	(2 300)
VALEUR AJOUTÉE		6 658	4 536
Impôts, taxes et versements assimilés		(120)	(143)
Charges de personnel	4.4.5	(4 058)	(3 437)
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION		2 480	956
Reprises sur provisions & transferts de charges		-	-
Autres produits		7	15
Dotations aux amortissements & aux provisions	4.4.10	(3 919)	(1 882)
Autres charges		(163)	(143)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (A)		(1 595)	(1 054)
RÉSULTAT FINANCIER (B)	4.4.7	1 009	1 117
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (A+B)		(587)	63
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	4.4.8	858	469
Impôts sur les bénéfices	4.4.9	21	157
RÉSULTAT NET		292	689

4.2. Bilan de Netgem SA

Établis en normes françaises, montants exprimés en milliers d'euros.

ACTIF NETGEM S.A.	Notes	Brut 31.12.21	Amortissements et dépréciations	Net 31.12.21	Net 31.12.20
Immobilisations incorporelles	4.4.10	9 005	(5 901)	3 104	3 111
Immobilisations corporelles	4.4.11	12 251	(6 254)	5 997	4 917
Immobilisations financières	4.4.12	7 136	(12)	7 123	6 812
Total de l'actif immobilisé		28 392	(12 168)	16 224	14 839
Stocks et en-cours	4.4.13	1 052	-	1 052	-
Créances clients et comptes rattachés	4.4.14	3 202	-	3 202	3 259
Autres créances	4.4.15	11 740	(8 017)	3 723	5 241
Valeurs mob de plac & disponibilités	4.4.16	7 191	(722)	6 469	8 049
Charges constatées d'avance		31	-	31	98
Total de l'actif circulant		23 217	(8 740)	14 478	16 648
Écarts de conversion actif		58	-	58	23
Total de l'actif		51 667	(20 907)	30 760	31 510
PASSIF NETGEM S.A.			Notes	Net 31.12.21	Net 31.12.20
Capital social				6 144	6 144
<i>Réserve légale et autres réserves</i>				12 720	12 031
Résultat de l'exercice				292	689
Total des capitaux propres	4.4.17			19 156	18 864
Provisions pour risques et charges	4.4.18			581	666
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4.4.19			5 464	5 611
Dettes fiscales et sociales	4.4.20			1 475	769
Produits constatés d'avance				3 438	3 182
Autres dettes	4.4.21			602	2 347
Total du passif circulant				11 560	12 575
Écarts de conversion passif				44	70
Total du passif				30 760	31 510

4.3. Tableau de variation de la situation nette de Netgem SA

Montants en milliers d'euros, sauf nombre d'actions et données par action.

	Capital		Primes d'émission	Réserve légale	Autres Réserves	Report à nouveau	Dividendes	Résultat de l'exercice	Total Capitaux propres
	Nombre d'actions	Montant							
Au 31 décembre 2020	30 721 059	6 144	-	614	11 417	-	-	689	18 864
Augmentation de capital									-
Affectation du résultat de l'exercice précédent					689			(689)	-
Dividendes versés									-
Résultat net								292	292
Au 31 décembre 2021	30 721 059	6 144	-	614	12 106	-	-	292	19 156

4.4. Annexes aux comptes annuels

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse.

GÉNÉRALITÉS

Note 4.4.1	Principes et méthodes comptables
Note 4.4.2	Faits marquants de la période
Note 4.4.3	Informations par secteur d'activité et secteur géographique

COMPTE DE RÉSULTAT

Note 4.4.4	Chiffre d'affaires
Note 4.4.5	Effectifs et charges de personnel
Note 4.4.6	Frais de recherche et développement
Note 4.4.7	Résultat financier
Note 4.4.8	Résultat exceptionnel
Note 4.4.9	Impôts

BILAN

Note 4.4.10	Immobilisations incorporelles
Note 4.4.11	Immobilisations corporelles
Note 4.4.12	Immobilisations financières
Note 4.4.13	Stocks et en-cours
Note 4.4.14	Clients et comptes rattachés
Note 4.4.15	Autres créances
Note 4.4.16	Disponibilités et valeurs mobilières de placement
Note 4.4.17	Capitaux propres
Note 4.4.18	Provisions
Note 4.4.19	Dettes Fournisseurs et comptes rattachés
Note 4.4.20	Dettes fiscales et sociales
Note 4.4.21	Autres dettes

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Note 4.4.22	Engagements hors bilan
Note 4.4.23	Soldes et transactions avec les entreprises liées
Note 4.4.24	Charges constatées d'avance
Note 4.4.25	Événement postérieur à la clôture
Note 4.4.26	Filiales et participations
Note 4.4.27	Détail des charges à payer

Généralités

Informations relatives à l'entreprise

Netgem S.A. (la « Société » ou « Netgem ») est une société anonyme domiciliée en France et régie par les dispositions de la loi française. La Société a été constituée en juin 1996 et est cotée sur Euronext Growth).

Netgem et ses filiales forment un acteur innovant dans les solutions de divertissement pour la maison connectée.

NetgemTV (la TV de Netgem) permet l'accès personnalisé à l'ensemble de l'offre de vidéo et télévision en streaming sur tous les écrans dans et hors du foyer, à travers une application unique. Ce service est commercialisé directement auprès du consommateur, ou au travers de partenariats avec des opérateurs d'accès à la fibre.

Pour une famille, NetgemTV est la garantie de ne payer que pour la télévision que chacun souhaite regarder, tout en disposant de la liberté de choisir l'offre fibre qui lui convient. Grâce à son option SuperStream, NetgemTV améliore grandement la couverture Wifi dans tout le foyer.

Pour l'opérateur, Netgem permet l'accès à une offre innovante, conçue pour les nouveaux usages et mettant en valeur la promesse de la fibre; et ce dans un modèle économique sans investissement et alignant les intérêts autour de la satisfaction du client final.

Règles générales d'établissement et de présentation des comptes

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021, d'une durée de 12 mois, ont été établis conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1, 121-5 et suivants, du Plan Comptable Général. Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité d'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les conventions générales et les adaptations professionnelles mentionnées dans l'avis C. Com. R. 123-180 et PCG art. 831-1 §1 du Conseil National de la Comptabilité ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29 novembre 1983 ainsi que le règlement ANC 2014-03 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice modifié par le règlement n°2015-06 du 23 novembre 2015.

Les dispositions relatives aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture ont été complétées par le règlement 2015-5 au 02 juillet 2015.

Le nouveau règlement ANC n°2015-05 relatif aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture a conduit à un changement de méthode dans les comptes individuels de Netgem. Le détail des instruments de couverture de Netgem est présenté dans le paragraphe « instruments financiers ».

Les incidences sur les comptes de la société sont les suivantes :

À l'exception des fonds commerciaux, aucun autre actif incorporel ne dispose d'une présomption de durée d'utilisation non limitée.

Les fonds commerciaux sont constitués par les éléments incorporels du fonds de commerce acquis qui ne font pas l'objet d'une évaluation et d'une comptabilisation séparées au bilan et qui concourent au maintien ou au développement du potentiel d'activité de l'entité (art. 212-3-2 du PCG).

Conformément au règlement n° 2015-06 de l'Autorité des normes comptables, les fonds commerciaux sont présumés avoir une durée d'utilisation non limitée. Ils ne font donc pas l'objet d'un amortissement, sans qu'il y ait à le justifier (art. 214-3 du PCG). En contrepartie de la présomption de durée d'utilisation non limitée du fonds commercial, conformément à l'Autorité des normes comptables, un test de dépréciation systématique au minimum une fois par exercice, qu'il existe ou non un indice de perte de valeur (art. 214-15 du PCG) est réalisé. »

Le règlement n° 2015-06 du 23 novembre 2015 modifiant le règlement n° 2014-03 de l'Autorité des normes comptables relatif au Plan comptable général prévoit des dispositions de première application qui sont prospectives.

À l'ouverture de l'exercice ouvert à compter du 1er janvier 2016, le mali technique de fusion comptabilisé dans les comptes annuels a été affecté, opération par opération, aux actifs sous-jacents sur lesquels existent les plus-values latentes.

Le mali technique de fusion, et les dépréciations associées, ont été transférés au bilan dans les comptes prévus à cet effet à l'ouverture de l'exercice ouvert à compter du 1er janvier 2016 (cf. tableau note 10).

Le mali technique de fusion est amorti ou déprécié dès l'exercice ouvert à compter du 1er janvier 2016 et de façon prospective.

4.4.1. Principes et méthodes comptables

Opérations en devises

Les soldes monétaires libellés en devises sont convertis en fin de période au taux de clôture. Les écarts par rapport aux valeurs d'origine sont enregistrés dans les comptes d'écarts de conversion actif et passif. Les écarts de conversion actif sur soldes monétaires en devises ne faisant pas l'objet de couvertures sont intégralement provisionnés à la clôture.

Chiffre d'affaires et garanties

Le chiffre d'affaires est composé des revenus résultant de la location ou vente de solutions numériques logicielles et matérielles. La Société reconnaît le chiffre d'affaires sur les ventes de solutions à la livraison des produits lorsqu'il n'existe plus d'obligation significative de la part de la Société. Le contrat avec un modèle locatif signé au cours de l'exercice 2019 avec l'un des clients historiques du groupe a perduré durant 2021 selon le même schéma à savoir que les "box" sont louées dans le cadre de bouquets de services opérés dans le cloud et les frais d'activation facturés lors de la livraison des "box" sont reconnus sur la durée du contrat.

Les logiciels d'accès à Internet intégrés aux solutions sont considérés selon le type de contrat conclu avec le client comme formant avec les terminaux un ensemble indissociable ou peuvent être cédés séparément sous forme de licence. Dans ce dernier cas, le revenu de licence est reconnu lors de la livraison au client final des terminaux utilisant cette licence, lorsqu'il n'existe plus d'obligation significative de la part de la Société.

Lors de concession de licence à ses filiales, le revenu est reconnu au fur et à mesure de l'utilisation du droit concédé, lors de la livraison des produits au client final, quand il n'existe plus d'obligation significative de la part du licencié.

En cas de cession de licence dissociée d'une vente de solution matérielle, le revenu est reconnu lors de la mise à disposition du droit d'utilisation commercial de la licence.

Netgem reconnaît le chiffre d'affaires sur les ventes de prestations de maintenance et de support de façon linéaire sur la durée du contrat. Netgem offre par ailleurs à ses clients une garantie sur équipements défectueux d'une durée de 12 à 24 mois couverte par la garantie commerciale dont elle bénéficie dans le cadre de ses contrats de sous-traitance industrielle.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les dépenses de développement sont inscrites à l'actif du bilan dès lors que la Société peut notamment démontrer la faisabilité technique et commerciale du projet de développement ainsi que la disponibilité de ressources suffisantes pour achever le développement. Les autres

dépenses de recherche et développement, qui sont principalement engagées en vue de la maintenance évolutive et de l'optimisation courante des terminaux, sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

Les dépenses de recherche et développement donnent droit, sous certaines conditions, à un crédit d'impôt reconnu dans l'exercice au cours duquel les charges ont été comptabilisées. La Société a bénéficié d'un crédit d'impôt recherche de K€ 29 au titre de l'exercice 2021.

Hormis les fonds commerciaux, les immobilisations incorporelles sont amorties en linéaire sur les durées suivantes :

Brevets, licences et logiciels	1 à 3 ans
Frais de développement	1,5 à 4 ans

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Leur amortissement est calculé selon le mode linéaire sur leur durée probable d'utilisation du bien, comme suit :

Matériels et outillages	3 ou 5 ans
Matériel de bureau et informatique et box	3 ans
Mobilier de bureau	10 ans
Installations et agencements	10 ans

Immobilisations financières

Les immobilisations financières correspondent principalement à des titres de participation ainsi qu'aux dépôts et cautionnements versés par la Société.

Les titres de participation sont inscrits à leur coût d'acquisition. Une dépréciation des titres est comptabilisée si cette valeur est durablement inférieure à la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est appréciée en fonction des perspectives de développement à moyen terme des participations ainsi que du retour sur investissement, évalués sur la base d'une actualisation des flux de trésorerie d'exploitation prévisionnels des sociétés concernées ou sur la valeur de transaction des titres.

Stocks

Les stocks sont essentiellement constitués de box et composants et sont évalués au coût d'achat, calculé selon la méthode du premier entré - premier sorti (composants, accessoires) et

au coût de production (produits finis). Une dépréciation des stocks est constituée en fonction de l'évolution des produits vendus et de leur valeur de marché.

Créances clients

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est constituée au cas par cas lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable, sur la base d'une évaluation du risque de non-recouvrement des créances clients.

Charges et produits constatés d'avance

Les charges et produits constatés d'avance résultent de facturations de produits et services qui n'ont pas été consommés (charges) ou rendus (produits) au cours de l'exercice.

Disponibilités et valeurs mobilières de placement

La Société considère comme valeurs mobilières de placement les titres ayant une échéance de trois mois au plus à l'origine et ne présentant pas de risque significatif de taux. Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou à leur valeur actuelle si celle-ci est inférieure. Les plus-values de cession sont calculées selon la méthode du premier entré - premier sorti.

Provisions pour risques et charges

Des provisions sont comptabilisées pour les risques et charges nettement précisés quant à leur objet et dont l'échéance ou le montant ne peuvent être fixés de façon précise, lorsqu'il existe une obligation vis-à-vis de tiers (d'ordre juridique ou découlant de pratiques du Groupe ou d'engagements publics) et qu'il est probable ou certain que cette obligation provoquera une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente.

Engagements de retraite

Conformément aux dispositions de la loi française, la Société s'affranchit de ses obligations de financement des retraites du personnel en France par le versement de cotisations calculées sur la base des salaires aux organismes qui gèrent les programmes de retraite. À ce titre, le montant des cotisations retraite versées par la Société au titre de l'exercice 2021 s'est établi à K€ 216. Il n'y a pas d'autre engagement lié à ces contributions.

Depuis 2004, la Société provisionne également l'intégralité de ses engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite selon les dispositions de la Convention Collective des commerces de détail, de bureautique et d'informatique relatives au départ et à la mise à la retraite.

L'obligation de Netgem envers ses salariés est déterminée de manière actuarielle selon la méthode des unités de crédit projetées. Selon cette méthode, l'obligation actualisée de l'employeur est comptabilisée au prorata des années de service probables des salariés, en tenant compte d'hypothèses actuarielles telles que le niveau de rémunération future, l'espérance de vie et la rotation du personnel. Lorsque les hypothèses de calcul sont révisées, il en résulte des écarts actuariels qui sont intégralement comptabilisés en résultat de la période. En effet, la Société n'applique pas la méthode du corridor.

La charge de l'exercice, correspondant à la somme du coût des services rendus, est entièrement constatée en « Charges de personnel ».

Les principales hypothèses actuarielles retenues par la Société sont les suivantes :

- Application d'un taux de revalorisation annuel des salaires de 2,5 % ;
- Application d'un taux d'actualisation net d'inflation de 0,98 % ;
- Il a été considéré que les départs interviendraient à l'âge légal de départ à la retraite ;
- L'hypothèse de rotation des effectifs a été mise à jour en fonction de l'historique des départs des cinq dernières années ;
- Départ à l'initiative du salarié ;
- Age de départ à la retraite : 67 ans.

Droit individuel à la formation

Depuis le 1er janvier 2015 le DIF a été remplacé par le Compte Personnel Formation, il n'existe donc plus de nécessité de provisionner les heures de formation qui ne sont plus gérées par l'entreprise.

Par ailleurs, il n'existe pas de cas particuliers justifiant la constitution d'une provision tels que des accords déjà conclus sur des actions de formation ne donnant pas lieu à une contrepartie future pour l'entreprise, des désaccords de plus de 2 ans, ou des formations sans lien avec l'emploi occupé.

Valeur de marché des actifs et passifs d'exploitation et de la dette

Aux 31 décembre 2021, les valeurs d'inventaire des actifs et passifs tels que les disponibilités et valeurs mobilières de placement, les créances clients et fournisseurs, les autres créances et autres dettes d'exploitation étaient proches de leurs valeurs de marché, en raison de leurs échéances à court terme.

Risque de change

Compte tenu du caractère international de son activité, la Société se trouve exposée à un risque de change tant à l'égard de ses clients qu'à l'égard de ses fournisseurs.

Risque de crédit et risques de concentration

Les créances sur lesquelles la Société encourt un risque de crédit ou de contrepartie sont principalement les créances clients et les créances sur l'état français.

La Société évalue périodiquement le risque de crédit et la situation financière de ses contreparties, en tenant compte du risque pays, et provisionne les pertes potentielles sur créances non recouvrables. Aucune provision n'a été enregistrée au 31 décembre 2021.

Le tableau ci-après récapitule le pourcentage du chiffre d'affaires réalisé au cours des exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020 auprès des cinq et des dix principaux clients hors Groupe de la Société par rapport au chiffre d'affaires total de ces exercices :

	2021	2020
% du chiffre d'affaires réalisé auprès des cinq principaux clients par rapport au chiffre d'affaires total	71,60%	97,77%
% du chiffre d'affaires réalisé auprès des dix principaux clients par rapport au chiffre d'affaires total	100%	100%

Les créances sont toutes à moins d'un an.

La Société sous-traite la fabrication de l'ensemble de ses box auprès de sous-traitants industriels, localisés en Asie, lui permettant ainsi de disposer de capacités de production adaptées à l'évolution de son activité et d'améliorer sa compétitivité en prix. La Société évalue périodiquement la capacité de ses sous-traitants à produire conformément aux spécifications demandées, à respecter les délais de livraison des produits et à maintenir des conditions de prix acceptables. La Société bénéficie en outre d'une garantie pour remplacement de produits non conforme aux spécifications sur une durée de 24 mois à compter du départ de l'usine des produits et ce notamment en cas de défaut épidémique.

Malgré les précautions prises par la Société, le défaut d'un client ou d'un fournisseur ou la matérialisation d'un risque pays pourrait avoir un impact défavorable sur les résultats et la situation financière de la Société.

La Société a par ailleurs mis en place une politique de gestion de la trésorerie ayant pour objectif de limiter les placements à des instruments financiers liquides. Les disponibilités de la Société sont essentiellement exprimées en euros et concentrées dans deux banques de type G-SIFI.

Plans d'options de souscription d'actions et de bons de souscription d'actions

Les actions émises dans le cadre de l'exercice d'options de souscription d'actions ou de bons de souscription d'actions sont inscrites en augmentation de capital à la date d'exercice et au prix d'exercice des options ou des bons.

Conformément aux principes comptables français, la charge correspondant à l'avantage accordé aux bénéficiaires des plans de souscription d'actions, qui tient à la différence entre le prix d'exercice et la valeur de l'action à la date d'attribution n'est pas comptabilisée.

Actions propres

Compte tenu des objectifs multiples du programme d'achat d'actions, les actions propres sont comptabilisées en immobilisations financières et/ou en valeurs mobilières de placement. Les actions propres affectées au paiement des actions gratuites font l'objet d'une provision au prorata de la durée d'acquisition.

Instruments financiers

Les résultats dégagés sur les instruments dérivés qualifiés de couverture sont portés au compte de résultat de façon symétrique à ceux constatés sur l'élément couvert.

La juste valeur des contrats de change à terme est estimée à partir des conditions de marché.

La valeur de marché des instruments dérivés n'est pas reconnue au bilan.

Pour la part de ses achats non couverte par ses contrats clients libellés en USD, la société achète des USD sur les marchés financiers, dans le cadre d'opérations de change à terme ou spot. La société n'utilise pas d'autres types de produits de change. Les achats d'USD sont réalisés lorsque les engagements dans cette devise deviennent suffisamment probables et lorsqu'ils atteignent des montants significatifs.

Recours à des estimations de management dans l'application des normes comptables

La préparation des états financiers requiert de la part de la direction certaines estimations et hypothèses, telles que des provisions qui affectent les montants figurant dans les états financiers. Les coûts réels supportés par la Société peuvent s'avérer différents de ces estimations.

4.4.2. Faits marquants de la période

L'activité de l'exercice 2021 a été marquée par :

- Une baisse attendue du chiffre d'affaires box compensée par la contribution croissante des activités de services, permettant d'avoir un excédent brut d'exploitation largement positif.
- Dans les pays nordiques, Netgem a accompagné la croissance de l'offre Premium Elisa Viihde, et ce malgré les tensions sur la disponibilité des composants, et poursuivra sur cette dynamique en 2022.

Lors de l'assemblée générale du 26 mai 2021, Mr Marc Tessier a été renouvelé au poste de censeur pour une durée de 4 ans.

4.4.3. Informations par secteur d'activité et secteur géographique

Il n'existe qu'un seul pôle d'activité au sein de Netgem, qui regroupe les activités de développement et de commercialisation, tant en France qu'à l'étranger, de solutions de divertissement vidéo pour la maison connectée, principalement à destination des opérateurs multi-services. Cette présentation pourrait être modifiée à l'avenir, en fonction de l'évolution des activités du Groupe et de critères opérationnels.

Compte de résultat

4.4.4. Chiffre d'affaires

	2021	2020
Production vendue de biens	2 362	5 488
Production vendue de services	9 010	6 116
Total chiffre d'affaires	11 372	11 604

La production vendue de biens sur l'exercice écoulé a baissé de 57 % entre 2020 et 2021 tandis que la production vendue de services a connu une croissance de 47%.

4.4.5. Effectifs et charges de personnel

Effectifs

La ventilation des effectifs de la Société au 31 décembre 2021 se détaille comme suit :

	2021	2020
Cadres dirigeants	3	3
Cadres	22	24
Non cadres	1	1
Total Effectif au 31 décembre	26	28

Charges de personnel et engagements de retraite

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, les charges de personnel se sont élevées à K€ 4 058 contre K€ 3 437 sur l'exercice clos le 31 décembre 2020. Le montant global des rémunérations et avantages en nature alloués aux membres des organes de direction et d'administration de la Société s'est élevé à K€ 694 en 2021 contre K€ 562 en 2020.

La Société n'a pas mis en place de mécanisme de prime de départ ou d'arrivée pour les mandataires sociaux. Il n'existe pas non plus de régime complémentaire de retraite spécifique pour les mandataires sociaux.

Le montant des engagements de retraite au 31 décembre 2021 s'élève à K€ 196 contre K€ 191 au 31 décembre 2020.

4.4.6. Frais de recherche et développement

en milliers d'euros	2021	2020
Dépenses de recherche et développement	2 742	3 104
Frais de développement immobilisés	-	-
Amortissement des frais de développement immobilisés	-	-
Total des frais de recherche et développement constatés en résultat	2 742	3 104

Les activités de recherche et développement ont permis à la Société de bénéficier en 2021 d'un crédit d'impôt recherche de K€ 29.

4.4.7. Résultat financier

en milliers d'euros	2021	2020
Dividendes	-	945
Gains de change	157	232
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement	133	50
Autres produits financiers	134	181
Produits financiers (A)	424	1 407
Pertes de change	(991)	(201)
Dotations financières nettes des reprises	735	203
Intérêts et autres charges financières	(14)	(251)
Charges nettes sur cession de valeurs mobilières de placement	(37)	(41)
Charges financières (B)	585	(290)
Charges et produits financiers (A)+(B)	1 009	1 117

Les autres produits financiers comprennent essentiellement les intérêts sur les comptes courants des filiales .

Le poste "dotations financières nettes des reprises" d'un montant de K€ 735 comprend essentiellement une reprise sur provision liée aux actions propres de K€ 770.

4.4.8. Résultat exceptionnel

Les charges et produits exceptionnels regroupent les opérations de nature inhabituelle et rare.

en milliers d'euros	2021	2020
Plus-values (moins-values) sur cession d'actifs nettes des reprises sur provisions	3	(66)
Extourne charges relatives à des contrats fournisseurs	730	385
Autres produits et charges exceptionnels	125	150
Total	858	469

4.4.9. Impôts

L'incidence sur le résultat des dispositions fiscales est la suivante :

en milliers d'euros	2021	2020
Impôts sur les bénéfices	(8)	(7)
Economie d'impôt sur don	-	(30)
Crédit d'impôt recherche	29	194
Total	21	157

Le gain net d'impôt sur les sociétés enregistré sur la période s'établit à K€ 21 et se décompose comme suit :

(en milliers d'euros)	Résultat courant	Résultat exceptionnel & Participation	2021
Résultat avant impôt	(587)	858	271
Taux d'impôt en vigueur	26,50%	26,50%	
(Charge) Produit d'impôt théorique calculé au taux en vigueur	155	(227)	(72)
Incidence sur la (charge) produit d'impôt des :			
Imputation déficit reportable			(245)
Autres charges non déductibles temporairement et produits non taxables temporairement			7
Charges et provisions pour dépréciation non déductibles fiscalement			(180)
Dividendes / boni de liquidation reçus non taxables			-
Crédit d'impôt recherche & CICE & don			21
(Charge) Produit d'impôt constaté au compte de résultat			21

4.4.10. Immobilisations incorporelles

(en milliers d'euros)	Brevets logiciels licences et marques	Frais de développement	Fonds commercial et droit au bail	Total
VALEUR BRUTE				
Au 1er janvier 2021	1 310	4 591	3 104	9 005
Acquisitions				-
Sorties				-
Au 31 décembre 2021	1 310	4 591	3 104	9 005
AMORTISSEMENTS & PROVISIONS				
Au 1er janvier 2021	(1 303)	(4 591)		(5 894)
Dotations	(7)			(7)
Sorties				-
Au 31 décembre 2021	(1 310)	(4 591)	-	(5 901)
VALEUR NETTE				
Au 1er janvier 2021	7	-	3 104	3 111
Au 31 décembre 2021	-	-	3 104	3 104

Les immobilisations incorporelles sont principalement constituées des fonds commerciaux et droit au bail issus des opérations de croissance externe du groupe. Ces immobilisations incorporelles ont été allouées au seul pôle d'activité de Netgem. Ce pôle d'activité regroupe les activités de développement et de commercialisation, tant en France qu'à l'étranger, de solutions de divertissement vidéo pour la maison connectée (hardware et software), principalement à destination des opérateurs multi-services de type FAI.

L'affectation des malis techniques est la suivante :

(en milliers d'euros)	Frais de développement	Mali de fusion sur actif circulant	Autres immobilisations incorporelles	Total
VALEUR BRUTE				
Au 1er janvier 2021	412	8 017	4 437	12 866
Variation de périmètre			(1 333)	(1 333)
Au 31 décembre 2021	412	8 017	3 104	11 533
PROVISIONS				
Au 1er janvier 2021	(412)	(8 017)	-	(8 429)
Dotations				-
Reprises				-
Au 31 décembre 2020	(412)	(8 017)	-	(8 429)
VALEUR NETTE				
Au 1er janvier 2021	-	-	3 104	3 104
Au 31 décembre 2021	-	-	3 104	3 104

Un test de dépréciation des écarts d'acquisition a été réalisé au 31 décembre 2021 en comparant la valeur comptable des capitaux propres (part du Groupe) consolidés à la valorisation fondée sur une actualisation des flux de trésorerie projetés à 4 ans et à l'application d'un multiple d'Ebitda de comparables du secteur pour le calcul de la valeur terminale. Les multiples d'Ebitda utilisés résultent de comparables boursiers opérant sur le marché des plateformes numériques de divertissement (software et hardware) en Europe.

4.4.11. Immobilisations corporelles

(en milliers d'euros)	Matériels et outillages	Installations et agencements et autres immobilisations corporelles	Matériels de bureau et informatique et mobilier	Boxs	Total
VALEUR BRUTE					
Au 1er janvier 2021	183	4	209	6 891	7 287
Acquisitions			35	4 964	4 999
Sorties			(34)		(34)
Au 31 décembre 2021	183	4	210	11 854	12 251
AMORTISSEMENTS & PROVISIONS					
Au 1er janvier 2021	(141)	(1)	(192)	(2 036)	(2 370)
Dotations	(20)		(11)	(3 875)	(3 907)
Sorties			23		23
Au 31 décembre 2021	(162)	(1)	(180)	(5 911)	(6 254)
VALEUR NETTE					
Au 1er janvier 2021	41	3	18	4 854	4 917
Au 31 décembre 2021	21	3	30	5 943	5 997

Sur l'exercice écoulé, le contrat avec le modèle locatif signé en 2019 avec l'un des clients historiques du groupe a perduré sur l'exercice 2021; les "box" ainsi louées dans le cadre de bouquets de services opérés dans le cloud sont immobilisées et amorties sur 3 ans en appliquant un amortissement accéléré les deux premières années.

4.4.12. Immobilisations financières

(en milliers d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Titres de participation et créances rattachées :	6 450	6 540
<i>dont Vitis</i>	6 391	6 481
<i>dont Netgem Singapour</i>	49	49
<i>dont Netgem Mexique</i>	9	9
<i>dont Netgem @TV Ltd</i>	1	1
Dépôts et cautionnements versés	323	109
Autres immobilisations financières	362	266
Sous-total valeur brute	7 136	6 916
Moins dépréciations	(12)	(104)
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES NETTES	7 123	6 812

Vitis

La baisse des titres de participations et créances rattachées de Vitis est liée au remboursement des intérêts courus de K€ 90.

Dépôts & cautionnements

Au 31 décembre 2021, les dépôts et cautionnements sont principalement constitués des dépôts de garantie versés au bailleur des bureaux situés à Paris.

Autres immobilisations financières

Au 31 décembre 2021, les actifs figurant au compte de liquidité correspondent à 112.695 actions propres valorisées à K€ 176 et à K€ 187 en espèces.

4.4.13. Stocks

Les stocks sont constitués de produits finis (box et wifi mesh) et de composants. Ils sont évalués au coût d'achat, calculé selon la méthode du premier entré - premier sorti (composants) et au coût de production (box et wifi mesh). Une dépréciation des stocks est constituée dès lors que leur valeur nette de réalisation devient inférieure à leur coût.

(en milliers d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Valeur brute	1 052	-
Provisions cumulées	-	-
Valeur nette	1 052	-

La valeur nette des stocks au 31 décembre 2021 s'établit à K€ 1 052.

Au 31 décembre 2021, les stocks de produits finis (box et mesh pour (K€ 480) et de composants (K€ 572) sont destinés à assurer les livraisons de l'année 2022.

4.4.14. Clients et comptes rattachés

(en milliers d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Valeur brute	3 202	3 259
Dépréciations cumulées	-	-
Valeur nette	3 202	3 259
<i>Dont à moins d'1 an</i>	3 202	3 259

4.4.15. Autres créances

(en milliers d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
État - impôt sur les bénéfices et crédit impôt recherche.	1 130	2 815
Comptes courants débiteurs	2 419	2 195
État – TVA déductible & crédit tva	173	202
Débiteurs divers	1	29
Total autres créances	3 723	5 241
<i>Dont à moins d'1 an</i>	3 723	5 241

La créance d'impôt sur les bénéfices qui s'établit à K€ 1 130, comprend principalement les crédits d'impôt recherche liés aux exercices 2017 à 2021.

Le poste « Comptes courants débiteurs » correspond à une avance en compte courant consentie à la société Vitis.

4.4.16. Disponibilités et valeurs mobilières de placement

Les disponibilités et valeurs mobilières de placement (VMP), toutes considérées comme disponibles à la vente, comprennent :

(en milliers d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Valeurs mobilières de placement et comptes à terme	3 921	4 095
Disponibilités	3 271	5 447
Total disponibilités et VMP en valeur brute	7 191	9 542
Dépréciations cumulées	(722)	(1 493)
Total disponibilités et VMP en valeur nette	6 469	8 049

Les disponibilités libellées en devises étrangères représentent K€ 482 et sont principalement en dollars américains et livres anglaises.

Les valeurs mobilières de placement sont composées d'actions propres mises en trésorerie et qui sont dépréciées de K€ 722 au 31 décembre 2021.

4.4.17. Capitaux propres

Capital social

Au 31 décembre 2021, le capital social s'élève à K€ 6 144 et est libéré intégralement. Il est composé de 30.721.059 actions d'une seule catégorie et d'une valeur nominale de 0,20 euro.

Options de souscription ou d'achat d'actions

En mai 2021, les actionnaires de la Société ont autorisé le Conseil d'Administration à procéder à une allocation d'options donnant droit à la souscription ou à l'achat d'actions de la Société au profit de salariés et mandataires sociaux de la Société et de ses filiales dans la limite 1.300.000 d'actions et ce dans un délai de 38 mois arrivant à échéance en juillet 2024 (20^{ème} résolution). Le prix de souscription ou d'achat des actions par les bénéficiaires sera fixé par le Conseil d'administration le jour où les options seront consenties. Le prix de souscription sera déterminé conformément aux méthodes objectives retenues en matière d'évaluation d'actions et à défaut il sera déterminé en divisant par le nombre de titres existants, le montant de l'actif net réévalué calculé d'après le bilan le plus récent. Dans le cas d'octroi d'options d'achat, le

prix d'achat des actions ne pourra être inférieur à 80% du cours moyen d'achat des actions de la Société détenues par celle-ci en application des articles L.225-208 et L.22-10-62 du Code de commerce. Le prix fixé pour la souscription ou l'achat des actions ne pourra pas être modifié sauf si pendant la période durant laquelle les options pourront être exercées, la Société vient à réaliser une des opérations financières prévues par la loi; dans ce cas, le Conseil d'administration procédera à un ajustement du prix.

Sous réserve de l'application par le Conseil d'Administration des dispositions du quatrième alinéa de l'article L-225-185 du Code de commerce, les options devront être exercées dans un délai maximal de dix ans à compter du jour où elles ont été consenties.

Au cours de l'exercice écoulé, aucune attribution d'options n'a été réalisée et aucune charge n'a été comptabilisée.

Programme d'actions gratuites

Programmes d'actions gratuites antérieurs à l'exercice 2021

Il est rappelé qu'au cours de l'exercice 2020, le Conseil d'administration, agissant sur délégation de l'assemblée générale, a attribué à M. Mathias Hautefort 200.000 actions gratuites de Netgem.

Au 30 juillet 2021, 66.667 actions ont été définitivement acquises par Mr Hautefort.

Programmes d'actions gratuites mis en oeuvre au cours de l'exercice 2021

Le 19 octobre 2021, le Conseil d'administration, agissant sur délégation de l'assemblée générale, a attribué 550.000 actions gratuites de Netgem.

Programme d'achat d'actions

Le 26 mai 2021, les actionnaires de la Société ont autorisé la mise en oeuvre d'un nouveau programme d'achat d'actions de la Société dans la limite d'un nombre maximal d'actions représentant jusqu'à 10% du capital social et ce pour une période de dix-huit mois. Ce programme remplace celui approuvé par les actionnaires en mai 2020.

Le montant global des fonds pouvant être affectés à la réalisation de ce programme de rachat d'actions ne peut excéder € 5 millions.

Au 31 décembre 2021, les actifs figurant au compte de liquidité correspondent à 112.695 actions propres valorisées à K€ 176 et à K€ 187 en espèces. Sur la période comprise entre le 1^{er} janvier 2021 et le 31 décembre 2021, le nombre d'actions acquises et cédées dans le cadre de ce contrat s'est établi respectivement à 800.157 et 890.570 et les opérations réalisées dans le cadre de ce contrat ont généré une plus-value de K€ 96 pour Netgem.

Par ailleurs, au 31 décembre 2021, la Société détenait 1.630.629 actions en trésorerie, achetées dans le cadre de programmes d'achat d'actions et valorisées K€ 3 921 au cours d'achat, soit € 2,40 par action. Ces actions ont fait l'objet d'une revalorisation au cours de

clôture qui a conduit la Société à constater une reprise de provision dans les comptes sociaux de Netgem SA au 31 décembre 2021 à hauteur de K€ 770.

En 2021, la Société n'a acheté aucune de ses propres actions dans le cadre d'un programme d'achat d'actions, hors contrat de liquidité.

4.4.18. Provisions

(en milliers d'euros)	31/12/2020	Dotations	Reprises Utilisées	Reprises non utilisées	31/12/2021
Provision pour retraite	191	5			196
Autres provisions pour risques	453			(125)	328
Provisions pour perte de change	23	58	(23)		58
Total provisions	666	63	(23)	(125)	581
<i>En exploitation</i>		5			
<i>En financier</i>		58	((23)		
<i>En exceptionnel</i>				(125)	

Au 31 décembre 2021, les autres provisions pour risques concernent essentiellement des contrats fournisseurs.

4.4.19. Dettes fournisseurs et comptes rattachés

(en milliers d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Dettes fournisseurs	1 464	941
Factures non parvenues	4 000	4 670
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 464	5 611
<i>Dont à moins d'1 an</i>	5 464	5 611

Au 31 décembre 2021, les dettes libellées en devises étrangères s'élèvent à K€ 1 185 et sont constituées de dettes en dollars américains. La conversion de ces dettes au cours de clôture a conduit la Société à comptabiliser un écart de conversion actif pour K€ 58.

4.4.20. Dettes fiscales et sociales

(en milliers d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Dettes sociales	1 451	713
Dettes fiscales	24	55
Dettes fiscales et sociales	1 475	769
<i>Dont à moins d'1 an</i>	701	769

L'augmentation des dettes sociales au 31 décembre 2021 est liée à l'attribution des actions gratuites en octobre 2021.

4.4.21. Autres dettes

(en milliers d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Comptes courants créditeurs	287	272
Avances et acomptes reçus sur commandes	40	40
Autres dettes	274	2 036
Total Autres dettes	602	2 347
<i>Dont à moins d'1 an</i>	602	2 347

Le poste « *Comptes courants créditeurs* » comprend principalement des dettes intra-groupes dans le cadre du *cash-pooling* mis en place par le Groupe.

Au 31 décembre 2021, le poste « *Autres dettes* » comprend principalement un prêt BPI et les jetons de présence à verser aux administrateurs de la Société.

Informations complémentaires

4.4.22. Engagements hors bilan

Dans le cadre de son activité, la Société est amenée à prendre un certain nombre d'engagements. Certains engagements ont fait l'objet de provisions (engagements liés aux retraites et autres avantages accordés aux personnels, litiges, etc.).

Au 31 décembre 2021, la nature des engagements portés par la Société reste sensiblement identique à celle existante au 31 décembre 2020. Les principaux changements enregistrés sur la période écoulée en matière d'engagements hors bilan et passifs éventuels sont listés ci-après.

Engagements de location

La Société a signé un contrat de sous location en date du 7 décembre 2020 prenant effet le 1er janvier 2021 pour une durée de 24 mois.

Au 31 décembre 2021, les échéances de loyers minimaux futurs, hors charges de maintenance, au titre de ce bail s'établissent à K€ 304.

Engagements donnés ou reçus

(en milliers d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Avals, cautions et garanties donnés	228	-
Engagements d'achat de composants	1 738	760
Total	1 966	760

Le montant de K€ 228 correspond à une garantie bancaire émise en faveur du bailleur des locaux de Paris.

La société peut être amenée à prendre des engagements de production ou d'achat de composants auprès de ses fournisseurs (pas toujours couverts par des commandes de clients), afin de pouvoir respecter certains délais de livraison. De tels engagements à découvert sont limités et surveillés afin de ne pas dépasser des limites de risque définies en interne comme raisonnables.

Les garanties sur équipements défectueux données aux clients et reçues symétriquement des fournisseurs ne sont pas valorisables mais constituent des engagements donnés et reçus.

4.4.23. Soldes et transactions avec les entreprises liées

(en milliers d'euros)	31/12/2020	31/12/2019
Créances clients	1 535	1 088
Autres créances	2 419	2 195
Titres de participation et créances rattachées	6 449	6 539
ACTIF	10 403	9 822
Dettes fournisseurs / (Acompte)	-	-
Autres dettes (comptes courant vis-à-vis des filiales)	282	265
PASSIF	282	265
Autres achats et charges externes	27	443
Charges financières	-	227
CHARGES	27	670
Chiffre d'affaires	2 849	2 940
Autres produits	134	1 126
PRODUITS	2 983	3 674

Les soldes et transactions indiquées ci-dessus sont principalement liés à l'exécution de contrats de refacturations conclus entre la Société et ses filiales.

4.4.24. Événements postérieurs

Confiant dans la stratégie du groupe Netgem et dans sa capacité à générer de la trésorerie opérationnelle, le conseil d'administration va proposer à l'Assemblée générale du 1er juin 2022, de reprendre le versement d'un dividende à hauteur de 3 cts d'euros par action.

4.4.25. Liste des filiales et participations

Nom (devise de référence)	Capital (en devises locales)	Autres capitaux propres, avant affectati on des résultats (en devises locales)	Quote- part du capital détenu	Valeur comptable des titres détenus (K€)		Prêts et avances consenti s et non encore rembour sés (K€) brut (hors cash pooling)	Montant des cautions et avals donnés par la Société	Chiffre d'affaires H.T. du dernier exercice clos (K€)	Résultat du dernier exercice clos (K€)	Dividendes encaissés par la Société au cours de l'exercice
				Brute	Nette					
Filiales en intégration globale										

Netgem Singapore (USD)	72	213	100%	49	49			336	8	
Netgem Mexico (USD)	12	(45)	100%	9	9			-	298	
Netgem UK (GBP)	1	1 648	100%	1	-			4 659	(418)	
VITIS SA (EUR)	2 622	(91)	53%	6 391	6 481	2 419		15 508	(1 599)	

4.4.26. Détail des charges à payer

(en milliers d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Fournisseurs - factures non parvenues	4 000	4 670
Personnel - charges à payer	1 037	397
Charges sociales	241	134
État - charges à payer	24	14
Divers - charges à payer	131	109
Total	5 433	5 324

4.4.27. Honoraire des commissaires aux comptes

Honoraires des commissaires aux comptes (en euros)	MAZARS		CABINET ACEFI CL		TOTAL	
	2021	2020	2021	2020	2021	2020
AUDIT :						
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :						
Netgem SA	74 534	82 887	35 410	50 626	109 944	133 513
Missions accessoires Netgem SA:						-
Sous-total AUDIT	74 534	82 887	35 410	50 626	109 944	133 513
Service autre que la certification des comptes (« SACC »)						
Sous-total CONSEIL	-	-	-	-	-	-
TOTAL GENERAL	74 534	82 887	35 410	50 626	109 944	133 513

4.5. Rapport général des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

A l'Assemblée Générale de la société NETGEM SA,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Netgem SA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- Les titres de participation et créances rattachées s'établissent à 6 450 milliers d'euros en valeur nette au 31 décembre 2021 et sont évalués selon les modalités décrites dans les notes 4.4.1 au paragraphe « immobilisations financières » et 4.4.12 de l'annexe.

Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre des tests de dépréciation, notamment en prenant connaissance des processus mis en place par la Direction pour la réalisation de ces tests. Nous avons également apprécié le caractère raisonnable des prévisions de flux de trésorerie et des hypothèses utilisées.

- Au 31 décembre 2021, la valeur nette comptable des immobilisations incorporelles s'élève à 3 104 milliers d'euros. Comme indiqué dans la note 4.4.10 de l'annexe, elles sont principalement constituées des fonds commerciaux et droits au bail issus des opérations de croissance externe du groupe et font l'objet d'un test de dépréciation annuel.

Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre du test de dépréciation, notamment en prenant connaissance des processus mis en place par la Direction pour la réalisation du test. Nous avons également apprécié le caractère raisonnable des prévisions de flux de trésorerie et des hypothèses utilisées.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise des informations requises par les articles L.225-37-4 et L.22-10-10 code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle

Fait à Paris et Courbevoie, le 22 avril 2022

Les Commissaires aux comptes

Mazars

Julien Mabile

Acefi CL

Matthieu Morkowitch

4.6. Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées

A l'assemblée générale de la société NETGEM SA,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES À L'APPROBATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 225-40 du code de commerce.

CONVENTIONS DÉJÀ APPROUVÉES PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs *dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé*

En application de l'article R. 225-30 du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Avec la société Vitis SAS

Personnes concernées : Monsieur Joseph Haddad (Président du Conseil d'administration) et Monsieur Mathias Hautefort (Directeur Général).

Nature et objet

Souscription à une obligation remboursable en actions de la société Vitis SAS à hauteur de 2,4 millions d'euros (sur une émission totale de 4,8 millions d'euros co-souscrite avec la Caisse des Dépôts et Consignation) afin de financer le développement de l'activité de la société Vitis SAS dans le cadre notamment du Plan France Très Haut Débit sur l'ensemble des Réseaux d'Intérêt Public, de la diversification de ses canaux de vente, de la promotion de la marque VIDEOFUTUR et de l'évolution de son offre.

Modalités

Cette convention a été autorisée par le Conseil d'administration du 22 janvier 2020 et conclue le 25 février 2020 avec la société Vitis SAS et la Caisse des Dépôts et Consignations selon les modalités et conditions suivantes :

- Montant de l'obligation souscrite par la Société : 2.4 millions d'euros,
- Rémunération : intérêt annuel de 4,5% payable au plus tard le 31 janvier suivant la clôture de chaque exercice social,
- Intérêts de retard au taux annuel de 3%,
- Date d'échéance : 31 mars 2021,
- Remboursement : 163.376 actions ordinaires de la société Vitis.

Au cours de l'exercice écoulé, le compte courant d'associé de la Société a été crédité de 93.900 euros, somme correspondant aux intérêts dus au titre de l'année calendaire 2020, et l'obligation a été intégralement remboursée en actions ordinaires de la société Viits à la date d'échéance. la Société doit percevoir 27.000 euros d'intérêts au titre de l'année calendaire 2021.

[Avec la société Vitis SAS](#)

Personnes concernées : Monsieur Joseph Haddad (Président du Conseil d'administration) et Monsieur Mathias Hautefort (Directeur Général).

Nature et objet

Convention de garantie d'actif-passif .

Modalités

Le conseil d'administration de votre société, dans sa séance du 21 mars 2019, a autorisé la conclusion de la convention conclue le 14 mai 2019 dans le cadre de l'apport de l'activité Plateforme Multiscreen par la Société à la Société Vitis SAS.

La convention conclue entre les deux sociétés comporte les garanties usuelles en pareilles circonstances, à savoir notamment celles portant sur les risques, les litiges, les comptes (bilan d'apport), la consistance de l'activité ou la propriété intellectuelle.

Ces garanties sont assorties de limites tel qu'un seuil minimal par évènement indemnisé, une franchise globale et un plafond. Les garanties relatives aux ressources humaines font toutefois l'objet d'une indemnisation spécifique déplafonnée, sans seuil minimum individuel ni franchise.

Ces garanties sont limitées à une durée de 18 mois à compter de la réalisation de l'opération à l'exception des risques fiscaux et sociaux pour lesquels la durée correspond aux durées de prescription légale.

Aucune procédure d'indemnisation n'a été déclenchée au titre de la convention.

[Avec la société Fast Forward SAS](#)

Personne concernée : Monsieur Olivier Guillaumin administrateur permanent de la société Fast Forward SAS

Nature et objet

Fourniture de prestations de conseil sur les sujets de convergence fixe/mobile, de nouveaux services de TV et de prestations d'assistance dans l'identification d'opportunités de développement.

Modalités et conditions financières

Le conseil d'administration de votre société, dans sa séance du 13 décembre 2012, a reconduit ladite convention autorisée préalablement par le conseil d'administration du 13 octobre 2009 pour une durée indéterminée, résiliable par l'une ou l'autre des parties sous couvert d'un préavis de trois mois.

La convention conclue entre les deux sociétés porte sur un montant annuel hors taxes de prestations d'un maximum de 50 000 euros.

Le montant facturé ou restant à facturer au titre de l'exercice 2021 par la société Fast Forward SAS s'établit à 25 000 euros hors taxes.

Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs *sans exécution au cours de l'exercice écoulé*

Néant.

Fait à Paris et à Courbevoie, le 22 avril 2022

Les Commissaires aux comptes

Mazars

Julien Mabile

Acefl CL

Matthieu Mortkowitch

5. Tableau relatif aux honoraires des commissaires aux comptes de la société

Le tableau ci-après récapitule le montant hors taxes des honoraires facturés par les contrôleurs légaux de la Société et les membres de leurs réseaux au titre des prestations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021 pour la Société et ses filiales françaises et étrangères consolidées par intégration globale :

Honoraires des commissaires aux comptes (en euros)	MAZARS		CABINET ACEFI CL		TOTAL	
	2021	2020	2021	2020	2021	2020
AUDIT :						
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :						
Émetteur	74 534	82 887	35 410	50 626	109 944	133 513
Filiales intégrées globalement	42 788	19 737	13 000	17 000	55 788	36 737
Missions accessoires :						
Émetteur		15 000		-		15 000
Filiales intégrées globalement						
Sous-total AUDIT	117 322	117 624	48 410	62 626	165 732	185 250
Service autre que la certification des comptes (« SACC »)						
Sous-total CONSEIL	-	-	-	-	-	-
TOTAL GENERAL	117 322	117 624	48 410	62 626	165 732	185 250